

- [Tout ulaval.ca](#)
- [Bottin UL](#)
- [Plan du campus](#)

Que cherchez-vous?

**BACCALAURÉAT EN  
ENSEIGNEMENT DE**

[Déposez votre demande d'admission](#)

[Questions?](#)

# LA MUSIQUE (B. ENS.)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

### GRADE

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

**120**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
80 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise la formation de musiciens éducateurs capables de jouer un rôle efficace dans la société par une participation active et de qualité dans tous les champs d'activité de l'enseignement de la musique. La formation d'un enseignant en musique intègre à la fois les aspects musicaux et pédagogiques qui lui permettent de développer les moyens d'assurer un enseignement adéquat de la musique au préscolaire et au primaire, de même qu'au secondaire.

---

### OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

**Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement**

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

---

## CONCENTRATIONS

- Classique
- Jazz

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

Jonathan Bolduc

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, MUS-1703.

---

## Conditions d'admission

# SESSIONS D'ADMISSION

## AUTOMNE HIVER

Le candidat admis à la session d'hiver complète son cheminement plus tardivement, en raison de l'offre des cours et des préalables qui sont exigés.

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'[audition instrumentale](#)

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

#### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), *Introduction à la formation auditive I et II*. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), *Introduction à la théorie musicale*. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

#### Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

---

### Études au Canada hors Québec

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

#### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'[audition instrumentale](#)

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat adulte**

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### **Critères de sélection**

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), *Introduction à la formation auditive I et II*. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), *Introduction à la théorie musicale*. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

### **Antécédents judiciaires (mesure provinciale)**

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

## **Études hors Canada**

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

### **Candidat admissible**

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent
- ET réussir l'[audition instrumentale](#)

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat adulte**

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### **Critères de sélection**

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), *Introduction à la formation auditive I et II*. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), *Introduction à la théorie musicale*. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

### **Antécédents judiciaires (mesure provinciale)**

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## **CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### **Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français**

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

### **Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français**

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

### **TECFEE**

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

---

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT**

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## **Structure du programme**

# ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                             | Titre   |  | Crédits exigés |
|-----------------------------------|---|--|----------------|
| <b>ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE</b> |   |  | <b>98</b>      |
| <u>MUS-1490</u>                   | Rythmique I   |  | 3              |
| <u>MUS-1503</u>                   | Formation auditive I                                  |       | 2              |
| <u>MUS-1520</u>                   | Formation documentaire en musique                     |       | 1              |
| <u>MUS-1601</u>                   | Fondements psychopédagogiques de l'éducation musicale |  | 3              |
| <u>MUS-1610</u>                   | Chant et mouvement au primaire                        |  | 3              |
| <u>MUS-1504</u>                   | Formation auditive II                                 |  | 2              |
| <u>MUS-1611</u>                   | Initiation à l'orchestre à vent                       |   | 3              |
| <u>MUS-2611</u>                   | Enseignement et apprentissages au secondaire          |  | 3              |
| <u>MUS-2612</u>                   | Laboratoire de direction d'orchestre à vent           |    | 1              |
| <u>MUS-2610</u>                   | Instrumentarium Orff et flûte à bec                   |   | 3              |
| <u>MUS-2121</u>                   | Direction chorale                                     |  | 3              |
| <u>MUS-3610</u>                   | Planification et gestion de classe au primaire        |   | 3              |
| <u>MUS-3611</u>                   | Planification et gestion de classe au secondaire      |   | 3              |
| <u>MUS-1040</u>                   | Enseignement de la guitare en milieu scolaire         |  | 1              |
| <u>MUS-2613</u>                   | Éveil à la musique à l'éducation préscolaire          |  | 3              |
| <u>ADS-1910</u>                   | Aspects sociaux de l'éducation                        |   | 2              |
| <u>MUS-3091</u>                   | Intégration   |  | 2              |
| <u>MUS-3660</u>                   | Philosophie de l'éducation musicale                   |  | 3              |
| <u>MUS-1020</u>                   | Cultures musicales du monde                           |    | 3              |
| <u>MUS-1511</u>                   | Technologies en enseignement de la musique            |   | 3              |
| <u>MUS-3511</u>                   | Pédagogie de jazz et musique populaire                |  | 3              |
| <u>MUS-3612</u>                   | Évaluation des apprentissages en musique              |  | 2              |

## RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS :

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| Séquence A      |  |   |
| <u>MUS-1620</u> | Stage I en musique au préscolaire et au primaire : exploration du rôle professionnel | 2 |

MUS-2630 Stage II en musique au secondaire: initiation à l'enseignement  2

OU

Séquence B

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| <u>MUS-1630</u> | Stage I en musique au secondaire : exploration du rôle professionnel | 2 |
|-----------------|--|---|

MUS-2621 Stage II en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement  2

## RÈGLE 2 - 18 CRÉDITS PARMIS :

|            |  |  |
|------------|--|--|
| Séquence A |  |  |
|------------|--|--|

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| <u>MUS-3613</u> | Stage III en musique au préscolaire et au primaire : initiation à l'enseignement en responsabilité | 6 |
|-----------------|--|---|

MUS-3630 Stage IV en musique au secondaire : enseignement en responsabilité  12

OU

Séquence B

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| <u>MUS-3614</u> | Stage III en musique au secondaire : initiation à l'enseignement en responsabilité | 6 |
|-----------------|--|---|

MUS-3621 Stage IV en musique au préscolaire et au primaire : enseignement en responsabilité  12

## RÈGLE 3 - 4 CRÉDITS PARMIS :

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |  |
|-----------------|--|
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral  2     |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal  2       |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre  2        |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent  2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band  2       |

## RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-1546</u> | Atelier d'opéra A          |  | 1 |
| <u>MUS-1547</u> | Atelier d'opéra B          |  | 2 |
| <u>MUS-1548</u> | Ensemble de guitares       |  | 1 |
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral               |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal                 |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre                  |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent           |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band                 |  | 2 |
| <u>MUS-4453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |
| <u>MUS-4454</u> | Accompagnement (jazz)      |  | 1 |

## RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                         |   |   |
|-----------------|-------------------------|---|---|
| <u>MUS-2150</u> | Piano (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2151</u> | Orgue (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2152</u> | Clavecin (principal)    |  | 3 |
| <u>MUS-2153</u> | Guitare (principal)     |  | 3 |
| <u>MUS-2154</u> | Chant (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2155</u> | Violon (principal)      |  | 3 |
| <u>MUS-2156</u> | Alto (principal)        |  | 3 |
| <u>MUS-2157</u> | Violoncelle (principal) |  | 3 |
| <u>MUS-2158</u> | Contrebasse (principal) |  | 3 |
| <u>MUS-2159</u> | Flûte (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2160</u> | Hautbois (principal)    |  | 3 |
| <u>MUS-2161</u> | Clarinette (principal)  |  | 3 |
| <u>MUS-2162</u> | Saxophone (principal)   |  | 3 |
| <u>MUS-2163</u> | Basson (principal)      |  | 3 |
|                 |                         |  |   |

|                 |                              |   |   |
|-----------------|------------------------------|---|---|
| <u>MUS-2164</u> | Trompette (principal)        |     | 3 |
| <u>MUS-2165</u> | Cor (principal)              |    | 3 |
| <u>MUS-2166</u> | Trombone (principal)         |   | 3 |
| <u>MUS-2167</u> | Euphonium (principal)        |   | 3 |
| <u>MUS-2168</u> | Tuba (principal)             |   | 3 |
| <u>MUS-2169</u> | Percussion (principal)       |   | 3 |
| <u>MUS-2170</u> | Harpe (principal)            |   | 3 |
| <u>MUS-2171</u> | Piano jazz (principal)       |    | 3 |
| <u>MUS-2172</u> | Chant jazz (principal)       |    | 3 |
| <u>MUS-2173</u> | Guitare jazz (principal)     |    | 3 |
| <u>MUS-2174</u> | Contrebasse jazz (principal) |   | 3 |
| <u>MUS-2175</u> | Saxophone jazz (principal)   |    | 3 |
| <u>MUS-2176</u> | Basse électrique (principal) |    | 3 |
| <u>MUS-2177</u> | Batterie (principal)         |   | 3 |
| <u>MUS-2178</u> | Flûte à bec (principal)      |   | 3 |
| <u>MUS-2179</u> | Violon jazz (principal)      |   | 3 |
| <u>MUS-2180</u> | Trompette jazz (principal)   |  | 3 |
| <u>MUS-2182</u> | Flûte jazz (principal)       |   | 3 |
| <u>MUS-2183</u> | Clarinete basse (principal)  |   | 3 |
| <u>MUS-2199</u> | Instrument (principal)       |  | 3 |

## CONCENTRATIONS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### AUTRES EXIGENCES - CLASSIQUE

22

Les exigences de ce bloc s'appliquent à l'étudiant qui a choisi la concentration Classique.

|                 |                        |  |   |   |
|-----------------|------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1202</u> | Analyse et écriture I  |  |  | 2 |
| <u>MUS-1203</u> | Analyse et écriture II |  |   | 2 |

|                 |                        |   |  |   |
|-----------------|------------------------|---|--|---|
| <u>MUS-2500</u> | Formation auditive III | Y |  | 1 |
| <u>MUS-3600</u> | Formation auditive IV  |   |  | 1 |

### RÈGLE 1 - 1 COURS PARMIS:

|                 |                                   |   |   |   |
|-----------------|-----------------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I | Y |  | 3 |
| <u>MUS-2202</u> | Analyse et écriture III           | Y |  | 2 |

### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  | D |  | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II | D |   | 3 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              | D |  | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             | D |   | 3 |

### RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                                      |   |    |   |   |
|--------------------------------------|---|----|---|---|
| Pédagogie et problématiques sociales |   |    |   |   |
| <u>ADS-1902</u>                      | Éducation et milieux défavorisés                      | DD | D | 3   |
| <u>ADS-1905</u>                      | Éducation en milieu interculturel                     | DD | D | 3   |
| <u>ART-1900</u>                      | Rôle de l'enseignement des arts                       |    |   | 3   |
| <u>COM-1500</u>                      | Communication orale en public                         | Y  | D |  |
| <u>COM-1903</u>                      | Communication orale en enseignement                   |    |   | 2   |
| <u>EDC-1901</u>                      | Formation éthique et enseignement                     |    | H | 3   |
| <u>MEV-1904</u>                      | Évaluation des apprentissages au secondaire           |    | D | 3   |
| <u>MEV-2901</u>                      | Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire |    | H | 3   |
| <u>MUS-3320</u>                      | Pédagogie instrumentale                               |    | D | 3   |
| <u>PHI-1064</u>                      | L'observation en philosophie pour les enfants         | DD | D |  |
| <u>PPG-1902</u>                      | Apprentissage et cognition                            | Y  |   |  |
| <u>PPG-1906</u>                      | Enfance et adolescence                                | Y  |   |  |

### RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                          |   |   |   |
|-----------------|--------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-2000</u> | Histoire de la musique I | Y |  | 2 |
|-----------------|--------------------------|---|---|---|

|                 |                            |  |   |   |
|-----------------|----------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-2001</u> | Histoire de la musique II  |  |  | 2 |
| <u>MUS-2002</u> | Histoire de la musique III |  |   | 2 |
| <u>MUS-2003</u> | Histoire de la musique IV  |  |   | 2 |

### RÈGLE 5 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1051</u> | Atelier de musique baroque       |  |    | 2 |
| <u>MUS-1052</u> | Atelier de musique contemporaine |  |    | 2 |
| <u>MUS-1055</u> | Ensemble de percussion           |  |   | 2 |
| <u>MUS-1150</u> | Piano (secondaire)               |  |    | 2 |
| <u>MUS-1151</u> | Orgue (secondaire)               |  |    | 2 |
| <u>MUS-1152</u> | Clavecin (secondaire)            |  |   | 2 |
| <u>MUS-1153</u> | Guitare (secondaire)             |  |   | 2 |
| <u>MUS-1154</u> | Chant (secondaire)               |  |    | 2 |
| <u>MUS-1155</u> | Violon (secondaire)              |  |   | 2 |
| <u>MUS-1156</u> | Alto (secondaire)                |  |  | 2 |
| <u>MUS-1157</u> | Violoncelle (secondaire)         |  |  | 2 |
| <u>MUS-1158</u> | Contrebasse (secondaire)         |  |   | 2 |
| <u>MUS-1159</u> | Flûte (secondaire)               |  |   | 2 |
| <u>MUS-1160</u> | Hautbois (secondaire)            |  |   | 2 |
| <u>MUS-1161</u> | Clarinette (secondaire)          |  |   | 2 |
| <u>MUS-1162</u> | Saxophone (secondaire)           |  |   | 2 |
| <u>MUS-1163</u> | Basson (secondaire)              |  |   | 2 |
| <u>MUS-1164</u> | Trompette (secondaire)           |  |   | 2 |
| <u>MUS-1165</u> | Cor (secondaire)                 |  |   | 2 |
| <u>MUS-1166</u> | Trombone (secondaire)            |  |   | 2 |
| <u>MUS-1167</u> | Euphonium (secondaire)           |  |   | 2 |
| <u>MUS-1168</u> | Tuba (secondaire)                |  |   | 2 |
| <u>MUS-1169</u> | Percussion (secondaire)          |  |   | 2 |

|                 |                               |   |   |
|-----------------|-------------------------------|---|---|
| <u>MUS-1170</u> | Harpe (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1171</u> | Piano jazz (secondaire)       |    | 2 |
| <u>MUS-1172</u> | Chant jazz (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1173</u> | Guitare jazz (secondaire)     |    | 2 |
| <u>MUS-1174</u> | Contrebasse jazz (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1175</u> | Saxophone jazz (secondaire)   |    | 2 |
| <u>MUS-1176</u> | Basse électrique (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1177</u> | Batterie (secondaire)         |    | 2 |
| <u>MUS-1178</u> | Flûte à bec (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1179</u> | Violon jazz (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1180</u> | Trompette jazz (secondaire)   |   | 2 |
| <u>MUS-1182</u> | Flûte jazz (secondaire)       |    | 2 |
| <u>MUS-1199</u> | Instrument (secondaire)       |    | 2 |
| <u>MUS-4450</u> | Musique de chambre            |  | 1 |
| <u>MUS-4451</u> | Combo                         |  | 1 |
| <u>MUS-4452</u> | Atelier                       |  | 1 |

L'étudiant qui souhaite choisir un cours d'instrument secondaire doit s'adresser à la direction de programme.

### RÈGLE 6 - 3 À 4 CRÉDITS PARMIS:

les cours portant le sigle MUS à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

### AUTRES EXIGENCES - JAZZ

22

Les exigences de ce bloc s'appliquent à l'étudiant qui a choisi la concentration Jazz.

|                 |                                    |  |   |   |
|-----------------|------------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I  |  |  | 3 |
| <u>MUS-1251</u> | Analyse et écriture jazz et pop II |  |   | 3 |
| <u>MUS-2550</u> | Formation auditive jazz et pop I   |  |  | 1 |
| <u>MUS-2551</u> | Formation auditive jazz et pop II  |  |   | 1 |

### RÈGLE 1 - 1 COURS PARMIS:

|                 |                                     |   |   |   |
|-----------------|-------------------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-2202</u> | Analyse et écriture III             | Y |  | 2 |
| <u>MUS-2250</u> | Analyse et écriture jazz et pop III | Y |  | 3 |

### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  | D |  | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II | D |   | 3 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              | D |  | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             | D |   | 3 |

### RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                                      |   |    |   |   |
|--------------------------------------|---|----|---|---|
| Pédagogie et problématiques sociales |   |    |   |   |
| <u>ADS-1902</u>                      | Éducation et milieux défavorisés                      | DD | D   | 3 |
| <u>ADS-1905</u>                      | Éducation en milieu interculturel                     | DD | D   | 3 |
| <u>ART-1900</u>                      | Rôle de l'enseignement des arts                       |    |   | 3 |
| <u>COM-1500</u>                      | Communication orale en public                         | Y  | D  | 3 |
| <u>COM-1903</u>                      | Communication orale en enseignement                   |    |   | 2 |
| <u>EDC-1901</u>                      | Formation éthique et enseignement                     |    | H   | 3 |
| <u>MEV-1904</u>                      | Évaluation des apprentissages au secondaire           |    | D   | 3 |
| <u>MEV-2901</u>                      | Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire |    | H   | 3 |
| <u>MUS-3320</u>                      | Pédagogie instrumentale                               |    | D   | 3 |
| <u>PHI-1064</u>                      | L'observation en philosophie pour les enfants         | DD | D  | 3 |
| <u>PPG-1902</u>                      | Apprentissage et cognition                            | Y  |    | 3 |
| <u>PPG-1906</u>                      | Enfance et adolescence                                | Y  |    | 3 |

### RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                            |   |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-2000</u> | Histoire de la musique I   | Y |  | 2 |
| <u>MUS-2001</u> | Histoire de la musique II  | Y |  | 2 |
| <u>MUS-2002</u> | Histoire de la musique III | Y |   | 2 |
| <u>MUS-2003</u> | Histoire de la musique IV  |   |   | 2 |

**RÈGLE 5 - 2 CRÉDITS PARMIS:**

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-1051</u> | Atelier de musique baroque       |    | 2 |
| <u>MUS-1052</u> | Atelier de musique contemporaine |    | 2 |
| <u>MUS-1055</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-1150</u> | Piano (secondaire)               |    | 2 |
| <u>MUS-1151</u> | Orgue (secondaire)               |    | 2 |
| <u>MUS-1152</u> | Clavecin (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1153</u> | Guitare (secondaire)             |   | 2 |
| <u>MUS-1154</u> | Chant (secondaire)               |    | 2 |
| <u>MUS-1155</u> | Violon (secondaire)              |    | 2 |
| <u>MUS-1156</u> | Alto (secondaire)                |    | 2 |
| <u>MUS-1157</u> | Violoncelle (secondaire)         |    | 2 |
| <u>MUS-1158</u> | Contrebasse (secondaire)         |   | 2 |
| <u>MUS-1159</u> | Flûte (secondaire)               |   | 2 |
| <u>MUS-1160</u> | Hautbois (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1161</u> | Clarinette (secondaire)          |   | 2 |
| <u>MUS-1162</u> | Saxophone (secondaire)           |   | 2 |
| <u>MUS-1163</u> | Basson (secondaire)              |   | 2 |
| <u>MUS-1164</u> | Trompette (secondaire)           |   | 2 |
| <u>MUS-1165</u> | Cor (secondaire)                 |   | 2 |
| <u>MUS-1166</u> | Trombone (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1167</u> | Euphonium (secondaire)           |   | 2 |
| <u>MUS-1168</u> | Tuba (secondaire)                |   | 2 |
| <u>MUS-1169</u> | Percussion (secondaire)          |   | 2 |
| <u>MUS-1170</u> | Harpe (secondaire)               |   | 2 |
| <u>MUS-1171</u> | Piano jazz (secondaire)          |  | 2 |
| <u>MUS-1172</u> | Chant jazz (secondaire)          |   | 2 |
| <u>MUS-1173</u> | Guitare jazz (secondaire)        |  | 2 |

|                 |                               |   |   |
|-----------------|-------------------------------|---|---|
| <u>MUS-1174</u> | Contrebasse jazz (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1175</u> | Saxophone jazz (secondaire)   |  | 2 |
| <u>MUS-1176</u> | Basse électrique (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1177</u> | Batterie (secondaire)         |  | 2 |
| <u>MUS-1178</u> | Flûte à bec (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1179</u> | Violon jazz (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1180</u> | Trompette jazz (secondaire)   |   | 2 |
| <u>MUS-1182</u> | Flûte jazz (secondaire)       |  | 2 |
| <u>MUS-1199</u> | Instrument (secondaire)       |  | 2 |
| <u>MUS-4450</u> | Musique de chambre            |  | 1 |
| <u>MUS-4451</u> | Combo                         |  | 1 |
| <u>MUS-4452</u> | Atelier                       |  | 1 |

L'étudiant qui souhaite choisir un cours d'instrument secondaire doit s'adresser à la direction de programme.

### RÈGLE 6 - 1 À 2 CRÉDITS PARMIS:

les cours portant le sigle MUS à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL INTERNATIONAL

|                 |  |         |
|-----------------|--|---------|
| <u>EHE-1EMU</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de la musique | 12 à 21 |
|-----------------|--|---------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions), selon la concentration choisie: [classique](#) ou [jazz et musique populaire](#). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

## Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)
- › [Résidences](#)
- › [PEPS](#)

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE (B. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 90 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerrez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument.

Plusieurs choix vous sont offerts pour acquérir une formation en musique classique, en jazz et musique populaire ou en réalisation audionumérique.



---

### CONCENTRATIONS

- Classique
- Jazz et musique populaire
- Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

### PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Aimer réaliser des arrangements musicaux. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

---

### AVENIR

Votre baccalauréat en musique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création, en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou

vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

## **Professions**

- Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles
- Animateur
- Arrangeur
- Bibliothécaire
- Chroniqueur culturel
- Compositeur
- Discothécaire
- Interprète (musique classique ou jazz et musique populaire)
- Organisateur d'activités culturelles
- Recherchiste
- Réviseur de revues spécialisées
- Secrétaire en rédaction en musique

## **Employeurs**

- Bibliothèques
- Écoles privées
- Ensembles de musique de chambre
- Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire
- Institutions privées et publiques
- Médias
- Orchestres symphoniques
- Revue spécialisées et journaux
- Universités

---

## **POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS**

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale, en musicologie, en interprétation et en didactique instrumentale. Une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

---

## **Avantages UL**

## **PARTICULARITÉS ET ATTRAITS**

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

## Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crétion en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crétion en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévance, en recherche-crétion en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

# GRADE

Baccalauréat en musique (B. Mus.)

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
45 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien et lui permet également de se bâtir un programme personnel selon ses aptitudes et ses intérêts dans divers champs d'études liés à la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

---

### OBJECTIFS

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène musical des points de vue non seulement théorique mais aussi pratique, historique, sociologique, artistique, esthétique.
- Favoriser l'engagement, la sensibilité artistique et l'originalité, dans l'analyse, l'interprétation ou la création d'oeuvres, par le biais d'une démarche réflexive et critique.
- Acquérir ou développer, en fonction du domaine de formation, les connaissances et aptitudes particulières requises pour l'exercice de la profession.
- Acquérir les connaissances favorisant une utilisation optimale des ressources techniques ou technologiques disponibles dans le domaine musical.
- Maîtriser les moyens de transmettre son savoir de façon claire, oralement ou par écrit.
- Acquérir les éléments d'une culture générale élargie grâce, notamment, à une ouverture à d'autres domaines connexes du savoir, aux nouvelles technologies, aux musiques récentes, ou à tout autre domaine propice à une diversification des connaissances.

---

### CONCENTRATIONS

- Classique
- Jazz et musique populaire
- Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

### PROFILS D'ÉTUDES

#### Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits

en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

## Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

Richard Paré

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat sans DEC (candidat adulte)**

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

## **Études au Canada hors Québec**

### **Candidat admissible**

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat admissible en année préparatoire en musique**

- Diplôme d'études secondaires

### **Candidat adulte**

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### **Critères de sélection**

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

### Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 300/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 6/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

---

# DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                    | Titre                             |   | Crédits exigés |
|--------------------------|-----------------------------------|---|----------------|
| <b>MUSIQUE</b>           |                                   |   | <b>45</b>      |
| <a href="#">MUS-1503</a> | Formation auditive I              | Y    | 2              |
| <a href="#">MUS-1520</a> | Formation documentaire en musique | Y    | 1              |
| <a href="#">MUS-1504</a> | Formation auditive II             |   | 2              |
| <a href="#">MUS-1560</a> | Industrie de la musique           | D  | 3              |
| <a href="#">MUS-2003</a> | Histoire de la musique IV         |   | 2              |
| <a href="#">MUS-3700</a> | Gestion de carrière en musique    | DD  | 3              |

### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                          |                  |   |   |
|--------------------------|------------------|---|---|
| <a href="#">MUS-4400</a> | Chant choral     |  | 2 |
| <a href="#">MUS-4401</a> | Jazz vocal       |  | 2 |
| <a href="#">MUS-4402</a> | Orchestre        |  | 2 |
| <a href="#">MUS-4403</a> | Orchestre à vent |  | 2 |
| <a href="#">MUS-4404</a> | Stage band       |  | 2 |

### RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                          |                            |   |   |
|--------------------------|----------------------------|---|---|
| <a href="#">MUS-1051</a> | Atelier de musique baroque |  | 2 |
|--------------------------|----------------------------|---|---|

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-1546</u> | Atelier d'opéra A          |   | 1 |
| <u>MUS-1547</u> | Atelier d'opéra B          |  | 2 |
| <u>MUS-1548</u> | Ensemble de guitares       |  | 1 |
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral               |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal                 |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre                  |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent           |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band                 |  | 2 |
| <u>MUS-4453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |
| <u>MUS-4454</u> | Accompagnement (jazz)      |  | 1 |

### RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                         |   |   |
|-----------------|-------------------------|---|---|
| <u>MUS-2150</u> | Piano (principal)       |   | 3 |
| <u>MUS-2151</u> | Orgue (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2152</u> | Clavecin (principal)    |  | 3 |
| <u>MUS-2153</u> | Guitare (principal)     |  | 3 |
| <u>MUS-2154</u> | Chant (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2155</u> | Violon (principal)      |  | 3 |
| <u>MUS-2156</u> | Alto (principal)        |  | 3 |
| <u>MUS-2157</u> | Violoncelle (principal) |  | 3 |
| <u>MUS-2158</u> | Contrebasse (principal) |  | 3 |
| <u>MUS-2159</u> | Flûte (principal)       |  | 3 |
| <u>MUS-2160</u> | Hautbois (principal)    |  | 3 |
| <u>MUS-2161</u> | Clarinette (principal)  |  | 3 |
| <u>MUS-2162</u> | Saxophone (principal)   |  | 3 |
| <u>MUS-2163</u> | Basson (principal)      |  | 3 |
| <u>MUS-2164</u> | Trompette (principal)   |  | 3 |



|                 |                              |   |   |
|-----------------|------------------------------|---|---|
| <u>MUS-2165</u> | Cor (principal)              |     | 3 |
| <u>MUS-2166</u> | Trombone (principal)         |   | 3 |
| <u>MUS-2167</u> | Euphonium (principal)        |   | 3 |
| <u>MUS-2168</u> | Tuba (principal)             |   | 3 |
| <u>MUS-2169</u> | Percussion (principal)       |   | 3 |
| <u>MUS-2170</u> | Harpe (principal)            |   | 3 |
| <u>MUS-2171</u> | Piano jazz (principal)       |    | 3 |
| <u>MUS-2172</u> | Chant jazz (principal)       |    | 3 |
| <u>MUS-2173</u> | Guitare jazz (principal)     |    | 3 |
| <u>MUS-2174</u> | Contrebasse jazz (principal) |   | 3 |
| <u>MUS-2175</u> | Saxophone jazz (principal)   |    | 3 |
| <u>MUS-2176</u> | Basse électrique (principal) |    | 3 |
| <u>MUS-2177</u> | Batterie (principal)         |    | 3 |
| <u>MUS-2178</u> | Flûte à bec (principal)      |   | 3 |
| <u>MUS-2179</u> | Violon jazz (principal)      |   | 3 |
| <u>MUS-2180</u> | Trompette jazz (principal)   |  | 3 |
| <u>MUS-2183</u> | Clarinette basse (principal) |   | 3 |
| <u>MUS-2199</u> | Instrument (principal)       |  | 3 |

#### RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                    |   |   |
|-----------------|--------------------|---|---|
| <u>MUS-4450</u> | Musique de chambre |  | 1 |
| <u>MUS-4451</u> | Combo              |  | 1 |

## AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

**AUTRES EXIGENCES**

**45**

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à la direction de programme pour procéder au choix.

## RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributeurs.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT qui y sont prévus.

## RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |  |  |   |
|-----------------|---|--|--|---|
| <u>MUS-1480</u> | Eutonie I                               |  |  | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale      |  |  | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I  |  |  | 2 |
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II |  |  | 2 |

## RÈGLE 3 - 36 CRÉDITS

parmi les cours portant le sigle MUS, y compris les cours de la concentration choisie.

## CONCENTRATIONS

| Cours            | Titre                      |  |  | Crédits exigés |
|------------------|----------------------------|--|--|----------------|
| <b>CLASSIQUE</b> |                            |  |  | <b>20</b>      |
| <u>MUS-1202</u>  | Analyse et écriture I      |  |  | 2              |
| <u>MUS-1203</u>  | Analyse et écriture II     |  |  | 2              |
| <u>MUS-2000</u>  | Histoire de la musique I   |  |  | 2              |
| <u>MUS-2001</u>  | Histoire de la musique II  |  |  | 2              |
| <u>MUS-2002</u>  | Histoire de la musique III |  |  | 2              |
| <u>MUS-2202</u>  | Analyse et écriture III    |  |  | 2              |
| <u>MUS-2500</u>  | Formation auditive III     |  |  | 1              |
| <u>MUS-3200</u>  | Analyse et écriture IV     |  |  | 3              |
| <u>MUS-3600</u>  | Formation auditive IV      |  |  | 1              |

**RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique                   |  |  | 3 |

**JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE****23**

|                 |                                     |  |   |   |
|-----------------|-------------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I   |  |  | 3 |
| <u>MUS-1251</u> | Analyse et écriture jazz et pop II  |  |   | 3 |
| <u>MUS-2250</u> | Analyse et écriture jazz et pop III |  |  | 3 |
| <u>MUS-2550</u> | Formation auditive jazz et pop I    |  |  | 1 |
| <u>MUS-2551</u> | Formation auditive jazz et pop II   |  |   | 1 |
| <u>MUS-3250</u> | Analyse et écriture jazz et pop IV  |  |   | 3 |

**RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:**

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  |  |  | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II |  |   | 3 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              |  |  | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             |  |   | 3 |

**RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:**

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique                   |  |  | 3 |

**RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE****15**

|                 |                                      |   |   |   |
|-----------------|--------------------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique |  |  | 3 |
|-----------------|--------------------------------------|---|---|---|

|                 |  |   |   |
|-----------------|--|---|---|
| <u>MUS-1515</u> | Prise de son                             |  | 3 |
| <u>MUS-2504</u> | Mixage audionumérique                    |   | 3 |
| <u>MUS-2505</u> | Design et postproduction audionumériques |   | 3 |

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre |  | Crédits exigés |
|-------|-------|--|----------------|
|-------|-------|--|----------------|

### PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Le cours MUS-3700, obligatoire au programme, fait partie intégrante du profil.  
Les crédits des cours ci-dessous seront cumulés dans la règle 1 du bloc « Autres exigences ».

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>ENT-1000</u> | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir |  |  | 3 |
| <u>ENT-3000</u> | Portfolio entrepreneurial I                         |  |  | 3 |
| <u>ENT-3010</u> | Portfolio entrepreneurial II                        |  |  | 3 |

### PROFIL INTERNATIONAL

|                 |   |  |         |
|-----------------|---|--|---------|
| <u>EHE-1MUS</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en musique |  | 12 à 21 |
|-----------------|---|--|---------|

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions), selon la concentration choisie: classique, jazz et musique populaire ou réalisation audionumérique. L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

## Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
  - › Admission
  - › Droits de scolarité
  - › Bourses et aide financière
  - › Bureau de la vie étudiante
  - › Résidences
  - › PEPS
- 

Version: 2020-07-22 09:52:19 / 2020-08-18 13:25:59

[Version archivée](#)

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - COMPOSITION (B. MUS.)

# Présentation générale

## Aperçu

### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 90 crédits de ce programme allient formation générale en musique et formation pratique en composition musicale. Les cours obligatoires comprennent principalement des cours d'écriture et de composition, allant de la musique classique et actuelle à la musique populaire, en passant par la musique de film. Les cours obligatoires vous permettront également d'acquérir de solides connaissances en orchestration, en musique jazz, en musique du monde, en direction d'ensemble, en histoire, de même que d'approfondir vos connaissances en technologie musicale liée à la création (prise de son, mixage, postproduction, etc.). S'ajoute à cela une série de cours à options, déterminée en fonction de vos intérêts.



---

## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique et de la création artistique sous toutes ses formes. Être curieux et créatif. Aimer composer de la musique et réaliser des arrangements musicaux. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Chercher à se démarquer. Être très motivé, persévérant, et avoir une grande capacité de travail. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable.

---

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - composition vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création musicale, dans le domaine général de l'industrie de la musique ou de la musique de concert. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

### Professions

Compositeur de musique de concert

Compositeur de musique à l'image

Compositeur de musique populaire

Arrangeur

Conseiller musical

Organisateur d'activités culturelles

Chroniqueur culturel

## Employeurs

Ensembles instrumentaux et solistes

Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels

Studios d'enregistrement

Compagnies de placement de musiques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

---

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en composition.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

 Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
  - Détail des droits de scolarité
  - Calculateur de budget
  - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

# Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCÉM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévance, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

### GRADE

**Baccalauréat en musique (B. Mus.)**

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
45 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en composition. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

---

## OBJECTIFS

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène musical des points de vue non seulement théorique mais aussi pratique, historique, sociologique, artistique, esthétique.
  - Favoriser l'engagement, la sensibilité artistique et l'originalité, dans l'analyse, l'interprétation ou la création d'oeuvres, par le biais d'une démarche réflexive et critique.
  - Acquérir ou développer, en fonction du domaine de formation, les connaissances et aptitudes particulières requises pour l'exercice de la profession.
  - Acquérir les connaissances favorisant une utilisation optimale des ressources techniques ou technologiques disponibles dans le domaine musical.
  - Maîtriser les moyens de transmettre son savoir de façon claire, oralement ou par écrit.
  - Acquérir les éléments d'une culture générale élargie grâce, notamment, à une ouverture à d'autres domaines connexes du savoir, aux nouvelles technologies, aux musiques récentes, ou à tout autre domaine propice à une diversification des connaissances.
- 

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

Éric Morin

[etudes1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes1@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 626-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

## Études au Québec

### Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale
  
- ET présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le candidat adulte à suivre des cours de premier cycle.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours MUS-1497, Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires Et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale
  
- ET présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Diplôme d'études secondaires

### Candidat adulte

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir [l'audition instrumentale](#)
- ET présenter un [portfolio de compositions musicales](#) jugé satisfaisant

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en **année préparatoire en musique**

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

### Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 300/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 6/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                    | Titre                                 |   | Crédits exigés |
|--------------------------|---------------------------------------|---|----------------|
| <b>COMPOSITION</b>       |                                       |   | <b>81</b>      |
| <a href="#">MUS-1102</a> | Notation musicale informatisée        |   | 3              |
| <a href="#">MUS-1280</a> | Écriture et composition I             |    | 3              |
| <a href="#">MUS-1282</a> | Instrumentation                       |    | 3              |
| <a href="#">MUS-1514</a> | Acoustique et théorie audionumérique  |   | 3              |
| <a href="#">MUS-1520</a> | Formation documentaire en musique     |   | 1              |
| <a href="#">MUS-1281</a> | Écriture et composition II            |   | 3              |
| <a href="#">MUS-1283</a> | Orchestration                         |   | 3              |
| <a href="#">MUS-2003</a> | Histoire de la musique IV             |   | 2              |
| <a href="#">MUS-2504</a> | Mixage audionumérique                 |   | 3              |
| <a href="#">MUS-1130</a> | Initiation à la direction d'orchestre |   | 1              |

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1503</u> | Formation auditive I                     | Y |  | 2 |
| <u>MUS-1515</u> | Prise de son                             |   |  | 3 |
| <u>MUS-2002</u> | Histoire de la musique III               | Y |   | 2 |
| <u>MUS-2280</u> | Écriture et composition III              |   |  | 3 |
| <u>MUS-1504</u> | Formation auditive II                    |   |   | 2 |
| <u>MUS-2281</u> | Écriture et composition IV               |   |   | 3 |
| <u>MUS-2284</u> | Composition de musique de film           |   |   | 3 |
| <u>MUS-2505</u> | Design et postproduction audionumériques |   |   | 3 |
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I        | Y |  | 3 |
| <u>MUS-3280</u> | Techniques actuelles de composition      |   |  | 3 |
| <u>MUS-3282</u> | Composition audionumérique I             |   |  | 3 |
| <u>MUS-1251</u> | Analyse et écriture jazz et pop II       |   |   | 3 |
| <u>MUS-3281</u> | Composition des musiques populaires      |   |   | 3 |
| <u>MUS-3283</u> | Composition audionumérique II            |   |   | 3 |

### RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                          |  |   |   |
|-----------------|--------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1150</u> | Piano (secondaire)       |  |  | 2 |
| <u>MUS-1151</u> | Orgue (secondaire)       |  |  | 2 |
| <u>MUS-1152</u> | Clavecin (secondaire)    |  |   | 2 |
| <u>MUS-1153</u> | Guitare (secondaire)     |  |   | 2 |
| <u>MUS-1154</u> | Chant (secondaire)       |  |  | 2 |
| <u>MUS-1155</u> | Violon (secondaire)      |  |  | 2 |
| <u>MUS-1156</u> | Alto (secondaire)        |  |  | 2 |
| <u>MUS-1157</u> | Violoncelle (secondaire) |  |  | 2 |
| <u>MUS-1158</u> | Contrebasse (secondaire) |  |   | 2 |
| <u>MUS-1159</u> | Flûte (secondaire)       |  |   | 2 |
| <u>MUS-1160</u> | Hautbois (secondaire)    |  |   | 2 |
| <u>MUS-1161</u> | Clarinete (secondaire)   |  |   | 2 |

|                 |                               |   |   |
|-----------------|-------------------------------|---|---|
| <u>MUS-1162</u> | Saxophone (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1163</u> | Basson (secondaire)           |   | 2 |
| <u>MUS-1164</u> | Trompette (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1165</u> | Cor (secondaire)              |   | 2 |
| <u>MUS-1166</u> | Trombone (secondaire)         |   | 2 |
| <u>MUS-1167</u> | Euphonium (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1168</u> | Tuba (secondaire)             |   | 2 |
| <u>MUS-1169</u> | Percussion (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1170</u> | Harpe (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1171</u> | Piano jazz (secondaire)       |    | 2 |
| <u>MUS-1172</u> | Chant jazz (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1173</u> | Guitare jazz (secondaire)     |    | 2 |
| <u>MUS-1174</u> | Contrebasse jazz (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1175</u> | Saxophone jazz (secondaire)   |  | 2 |
| <u>MUS-1176</u> | Basse électrique (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1177</u> | Batterie (secondaire)         |  | 2 |
| <u>MUS-1178</u> | Flûte à bec (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1179</u> | Violon jazz (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1180</u> | Trompette jazz (secondaire)   |   | 2 |
| <u>MUS-1182</u> | Flûte jazz (secondaire)       |  | 2 |
| <u>MUS-1199</u> | Instrument (secondaire)       |  | 2 |

### RÈGLE 2 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                   |  |   |   |
|-----------------|-----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-2500</u> | Formation auditive III            |  |  | 1 |
| <u>MUS-2550</u> | Formation auditive jazz et pop I  |  |  | 1 |
| <u>MUS-2551</u> | Formation auditive jazz et pop II |  |   | 1 |
| <u>MUS-3600</u> | Formation auditive IV             |  |   | 1 |

### RÈGLE 3 - 4 CRÉDITS:

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                  |   |   |
|-----------------|------------------|---|---|
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral     |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal       |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre        |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band       |  | 2 |

#### RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|---|
| <u>MUS-1020</u> | Cultures musicales du monde                     |    |    |   | 3 |
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  |   |    |    | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II |   |    |   | 3 |
| <u>MUS-1285</u> | Initiation au contrepoint                       |   |   |   | 1 |
| <u>MUS-2000</u> | Histoire de la musique I                        |   |   |    | 2 |
| <u>MUS-2001</u> | Histoire de la musique II                       |  |   |   | 2 |
| <u>MUS-2010</u> | Musique à l'image : théorie et analyse          |   |  |  | 3 |
| <u>MUS-2012</u> | Musique interactive                             |   |  |   | 3 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              |   |  |  | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             |   |  |   | 3 |
| <u>MUS-2102</u> | Contrepoint                                     |   |   |   | 2 |

## AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### AUTRES EXIGENCES

9

#### RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Pour diplômé, l'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I

et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

## RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1480</u> | Eutonie I                               |   |   | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale      |  |  | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I  |   |  | 2 |
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II |   |   | 2 |
| <u>MUS-1560</u> | Industrie de la musique                 |  |  | 3 |
| <u>MUS-3700</u> | Gestion de carrière en musique          |    |   | 3 |

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL INTERNATIONAL

|                 |   |         |
|-----------------|---|---------|
| <u>EHE-1MUS</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en musique | 12 à 21 |
|-----------------|---|---------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

### Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-21 08:45:41 / 2020-08-20 13:09:40  
[Version archivée](#)

# BACCALaurÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉtATION CLASSIQUE (B. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 90 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument.



---

## PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

---

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation classique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

### Professions

- Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles
- Chroniqueur culturel
- Interprète (musique classique)
- Organisateur d'activités culturelles

### Employeurs

- Écoles privées
  - Ensembles de musique de chambre
  - Institutions privées et publiques
  - Médias
  - Orchestres symphoniques
  - Revue spécialisée et journaux
  - Universités
-

# POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

#### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

#### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

#### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

#### Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

**i** Profil entrepreneurial

**k** Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
- [Détail des droits de scolarité](#)
- [Calculateur](#) de budget
- [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crétion en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audiovisuel de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crétion en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévanca, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

### GRADE

**Baccalauréat en musique (B. Mus.)**

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
45 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation classique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

---

### OBJECTIFS

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène musical des points de vue non seulement théorique mais aussi pratique, historique, sociologique, artistique, esthétique.
  - Favoriser l'engagement, la sensibilité artistique et l'originalité, dans l'analyse, l'interprétation ou la création d'oeuvres, par le biais d'une démarche réflexive et critique.
  - Acquérir ou développer, en fonction du domaine de formation, les connaissances et aptitudes particulières requises pour l'exercice de la profession.
  - Acquérir les connaissances favorisant une utilisation optimale des ressources techniques ou technologiques disponibles dans le domaine musical.
  - Maîtriser les moyens de transmettre son savoir de façon claire, oralement ou par écrit.
  - Acquérir les éléments d'une culture générale élargie grâce, notamment, à une ouverture à d'autres domaines connexes du savoir, aux nouvelles technologies, aux musiques récentes, ou à tout autre domaine propice à une diversification des connaissances.
- 

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits

en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

## **Profil international**

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## **RESPONSABLE**

### **Directeur du programme**

**Richard Paré**

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### **Pour information**

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### **Faculté de rattachement**

[Faculté de musique](#)

---

## **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE**

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

---

## **CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES**

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation classique. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

---

## **Conditions d'admission**

### **SESSIONS D'ADMISSION**

AUTOMNE HIVER

---

### **ADMISSIBILITÉ**

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

## Études au Québec

### Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en [année préparatoire en musique](#)

- Diplôme d'études secondaires

### Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

### Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 300/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 6/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Scolarité d'immersion française.

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                           | Titre                             |   |   | Crédits exigés |
|---------------------------------|-----------------------------------|---|---|----------------|
| <b>INTERPRÉTATION CLASSIQUE</b> |                                   |   |   | <b>81</b>      |
| <u>MUS-1202</u>                 | Analyse et écriture I             | Y |  | 2              |
| <u>MUS-1503</u>                 | Formation auditive I              | Y |  | 2              |
| <u>MUS-1520</u>                 | Formation documentaire en musique | Y |  | 1              |
| <u>MUS-2000</u>                 | Histoire de la musique I          | Y |  | 2              |
| <u>MUS-1203</u>                 | Analyse et écriture II            |   |   | 2              |
| <u>MUS-1504</u>                 | Formation auditive II             |   |   | 2              |
| <u>MUS-2001</u>                 | Histoire de la musique II         | Y |  | 2              |
| <u>MUS-2002</u>                 | Histoire de la musique III        | Y |   | 2              |
| <u>MUS-2202</u>                 | Analyse et écriture III           | Y |  | 2              |
| <u>MUS-2500</u>                 | Formation auditive III            | Y |  | 1              |
| <u>MUS-2003</u>                 | Histoire de la musique IV         |   |   | 2              |

|                 |                                |   |   |
|-----------------|--------------------------------|---|---|
| <u>MUS-3200</u> | Analyse et écriture IV         |   | 3 |
| <u>MUS-3600</u> | Formation auditive IV          |   | 1 |
| <u>MUS-3320</u> | Pédagogie instrumentale        |  | 3 |
| <u>MUS-3700</u> | Gestion de carrière en musique |    | 3 |
| <u>MUS-4450</u> | Musique de chambre             |  | 1 |
| <u>MUS-4450</u> | Musique de chambre             |  | 1 |

## RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                  |   |   |
|-----------------|------------------|---|---|
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral     |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal       |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre        |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band       |  | 2 |

## RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-1051</u> | Atelier de musique baroque |  | 2 |
| <u>MUS-1546</u> | Atelier d'opéra A          |  | 1 |
| <u>MUS-1547</u> | Atelier d'opéra B          |  | 2 |
| <u>MUS-1548</u> | Ensemble de guitares       |  | 1 |
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral               |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal                 |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre                  |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent           |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band                 |  | 2 |
| <u>MUS-4453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |

## RÈGLE 3 - 30 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                             |   |   |
|-----------------|-----------------------------|---|---|
| <u>MUS-3550</u> | Piano (concentration)       |    | 5 |
| <u>MUS-3551</u> | Orgue (concentration)       |    | 5 |
| <u>MUS-3552</u> | Clavecin (concentration)    |    | 5 |
| <u>MUS-3553</u> | Guitare (concentration)     |    | 5 |
| <u>MUS-3554</u> | Chant (concentration)       |    | 5 |
| <u>MUS-3555</u> | Violon (concentration)      |    | 5 |
| <u>MUS-3556</u> | Alto (concentration)        |    | 5 |
| <u>MUS-3557</u> | Violoncelle (concentration) |    | 5 |
| <u>MUS-3558</u> | Contrebasse (concentration) |   | 5 |
| <u>MUS-3559</u> | Flûte (concentration)       |   | 5 |
| <u>MUS-3560</u> | Hautbois (concentration)    |   | 5 |
| <u>MUS-3561</u> | Clarinette (concentration)  |    | 5 |
| <u>MUS-3562</u> | Saxophone (concentration)   |   | 5 |
| <u>MUS-3563</u> | Basson (concentration)      |   | 5 |
| <u>MUS-3564</u> | Trompette (concentration)   |  | 5 |
| <u>MUS-3565</u> | Cor (concentration)         |   | 5 |
| <u>MUS-3566</u> | Trombone (concentration)    |  | 5 |
| <u>MUS-3567</u> | Euphonium (concentration)   |   | 5 |
| <u>MUS-3568</u> | Tuba (concentration)        |   | 5 |
| <u>MUS-3569</u> | Percussion (concentration)  |   | 5 |
| <u>MUS-3570</u> | Harpe (concentration)       |   | 5 |
| <u>MUS-3578</u> | Flûte à bec (concentration) |   | 5 |
| <u>MUS-3599</u> | Instrument (concentration)  |  | 5 |

#### RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique                   |  |  | 3 |

## RÈGLE 5 - 4 CRÉDITS PARMIS :

les cours portant le sigle MUS.

## AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### AUTRES EXIGENCES

9

## RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributifs.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT qui y sont prévus.

## RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1480</u> | Eutonie I                               |   |   | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale      | D |  | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I  | Y |  | 2 |
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II |   |   | 2 |
| <u>MUS-1560</u> | Industrie de la musique                 | D |  | 3 |

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Le cours MUS-3700, obligatoire au programme, fait partie intégrante du profil.  
Les crédits des cours ci-dessous seront cumulés dans la règle 1 du bloc « Autres exigences ».

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>ENT-1000</u> | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | D |  | 3 |
| <u>ENT-3000</u> | Portfolio entrepreneurial I                         | D |  | 3 |
| <u>ENT-3010</u> | Portfolio entrepreneurial II                        | D |  | 3 |

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-07-22 09:52:19 / 2020-08-18 13:25:59  
[Version archivée](#)

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE (B. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 90 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerrez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument.



---

#### PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

---

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

### Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Chroniqueur culturel

Interprète (jazz et musique populaire)

Organisateur d'activités culturelles

### Employeurs

Écoles privées

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

---

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

e DEC-BAC

O Passerelle

k Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

## Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévanec, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

### Baccalauréat en musique (B. Mus.)

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
45 crédits

# Renseignements et directives

## ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation jazz et musique populaire. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

---

## OBJECTIFS

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène musical des points de vue non seulement théorique mais aussi pratique, historique, sociologique, artistique, esthétique.
  - Favoriser l'engagement, la sensibilité artistique et l'originalité, dans l'analyse, l'interprétation ou la création d'oeuvres, par le biais d'une démarche réflexive et critique.
  - Acquérir ou développer, en fonction du domaine de formation, les connaissances et aptitudes particulières requises pour l'exercice de la profession.
  - Acquérir les connaissances favorisant une utilisation optimale des ressources techniques ou technologiques disponibles dans le domaine musical.
  - Maîtriser les moyens de transmettre son savoir de façon claire, oralement ou par écrit.
  - Acquérir les éléments d'une culture générale élargie grâce, notamment, à une ouverture à d'autres domaines connexes du savoir, aux nouvelles technologies, aux musiques récentes, ou à tout autre domaine propice à une diversification des connaissances.
- 

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

Janis Steprans

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

---

## CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
  
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

#### Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

#### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus,

les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Diplôme d'études secondaires

### Candidat adulte

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : [MUS-1498](#) et [MUS-1499](#), Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours [MUS-1497](#), Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.1@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.1@mus.ulaval.ca).

### **Candidat admissible en année préparatoire en musique**

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

### **Candidat adulte**

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### **Critères de sélection**

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### **Tests de classement**

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours MUS-1497, Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## **CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

### **Candidat non francophone**

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 300/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 6/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

---

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT**

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## **Structure du programme**

# ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre |  |  |  | Crédits exigés |
|-------|-------|--|--|--|----------------|
|-------|-------|--|--|--|----------------|

## INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE

80

|                 |                                     |   |   |   |
|-----------------|-------------------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I   | Y |    | 3 |
| <u>MUS-1503</u> | Formation auditive I                | Y |    | 2 |
| <u>MUS-1520</u> | Formation documentaire en musique   | Y |    | 1 |
| <u>MUS-1251</u> | Analyse et écriture jazz et pop II  |   |   | 3 |
| <u>MUS-1504</u> | Formation auditive II               |   |   | 2 |
| <u>MUS-2250</u> | Analyse et écriture jazz et pop III | Y |    | 3 |
| <u>MUS-2550</u> | Formation auditive jazz et pop I    | Y |    | 1 |
| <u>MUS-2003</u> | Histoire de la musique IV           |   |   | 2 |
| <u>MUS-2551</u> | Formation auditive jazz et pop II   |   |   | 1 |
| <u>MUS-3250</u> | Analyse et écriture jazz et pop IV  |   |   | 3 |
| <u>MUS-1056</u> | Improvisation jazz I                |   |  | 2 |
| <u>MUS-2056</u> | Improvisation jazz II               |   |   | 2 |

### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

|                 |   |    |   |   |   |
|-----------------|---|----|---|---|---|
| <u>MUS-1020</u> | Cultures musicales du monde                     | DD | D |   | 3 |
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  |    | D |  | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II |    | D |   | 3 |
| <u>MUS-2000</u> | Histoire de la musique I                        | Y  |   |  | 2 |
| <u>MUS-2001</u> | Histoire de la musique II                       | Y  |   |  | 2 |
| <u>MUS-2002</u> | Histoire de la musique III                      | Y  |   |   | 2 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              |    | D |  | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             |    | D |   | 3 |

### RÈGLE 2 - 4 CRÉDITS

Réussir le cours suivant à quatre sessions différentes :

|                 |       |   |   |
|-----------------|-------|---|---|
| <u>MUS-4451</u> | Combo |  | 1 |
|-----------------|-------|---|---|

### RÈGLE 3 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                  |   |   |
|-----------------|------------------|---|---|
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral     |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal       |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre        |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band       |  | 2 |

### RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-1051</u> | Atelier de musique baroque |    | 2 |
| <u>MUS-1546</u> | Atelier d'opéra A          |   | 1 |
| <u>MUS-1547</u> | Atelier d'opéra B          |  | 2 |
| <u>MUS-1548</u> | Ensemble de guitares       |  | 1 |
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral               |  | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal                 |  | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre                  |  | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent           |  | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band                 |  | 2 |
| <u>MUS-4453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |
| <u>MUS-4454</u> | Accompagnement (jazz)      |  | 1 |

### RÈGLE 5 - 30 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                              |   |   |
|-----------------|------------------------------|---|---|
| <u>MUS-3571</u> | Piano jazz (concentration)   |  | 5 |
| <u>MUS-3572</u> | Chant jazz (concentration)   |  | 5 |
| <u>MUS-3573</u> | Guitare jazz (concentration) |  | 5 |

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-3574</u> | Contrebasse jazz (concentration) |  | 5 |
| <u>MUS-3575</u> | Saxophone jazz (concentration)   |  | 5 |
| <u>MUS-3576</u> | Basse électrique (concentration) |  | 5 |
| <u>MUS-3577</u> | Batterie (concentration)         |  | 5 |
| <u>MUS-3579</u> | Violon jazz (concentration)      |  | 5 |
| <u>MUS-3580</u> | Trompette jazz (concentration)   |  | 5 |
| <u>MUS-3582</u> | Flûte jazz (concentration)       |   | 5 |
| <u>MUS-3599</u> | Instrument (concentration)       |  | 5 |

### RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARI:

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique                   |  |  | 3 |

## AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### AUTRES EXIGENCES

10

### RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARI

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Pour diplômer, l'étudiant doit réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributeurs.

### RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1480</u> | Eutonie I                              |   |   | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale     |  |  | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I |   |  | 2 |

|                 |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II |   | 2 |
| <u>MUS-1560</u> | Industrie de la musique                 |   | 3 |
| <u>MUS-3700</u> | Gestion de carrière en musique          |    | 3 |

### RÈGLE 3 - 1 CRÉDIT PARI:

Les cours portant le sigle MUS.

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL INTERNATIONAL

|                 |   |         |
|-----------------|---|---------|
| <u>EHE-1MUS</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en musique | 12 à 21 |
|-----------------|---|---------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

### Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566

## Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
  - › [Admission](#)
  - › [Droits de scolarité](#)
  - › [Bourses et aide financière](#)
  - › [Bureau de la vie étudiante](#)
  - › [Résidences](#)
  - › [PEPS](#)
- 

Version: 2020-07-22 09:52:19 / 2020-08-18 13:25:59  
[Version archivée](#)

# BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (B. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Adapté aux réalités et aux attentes du milieu, ce programme allie formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires abordent l'initiation à la musicologie et la musicologie plus avancée, l'histoire de la musique, la formation auditive ainsi que l'analyse et l'écriture musicales.

D'une durée de 3 ans, ce baccalauréat est axé sur la recherche et la préparation aux études supérieures. Vous y acquerez les habiletés de base pour mener des projets de recherche et apprendrez à poser un problème et à le résoudre en adoptant les outils théoriques et méthodologiques appropriés. Ainsi, vous pourrez mieux comprendre et expliquer le fonctionnement de la pratique musicale et le rôle qu'elle joue dans notre société. Multidisciplinaire, le programme de musicologie vous permettra de décrire, d'analyser et d'interpréter les phénomènes musicaux à l'aide de différentes approches: ethnomusicologie, recherche-crédation, histoire, esthétique, analyse, etc. En outre, la musicologie

s'intéresse à tous les courants musicaux (classique, populaire, jazz, du monde, expérimental, etc.). Contrairement aux autres baccalauréats en musique, l'audition instrumentale n'est pas requise et le programme est accessible à toute personne détenant un DEC ou l'équivalent.



---

## PERSONNALITÉ TYPE

Avoir un intérêt manifeste pour la recherche et la musique. Être ouvert aux liens entre théorie et pratique musicales. Être disposé à travailler selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être persévérant, curieux, motivé et avoir une grande capacité de travail. Aimer la lecture et la rédaction.

---

## AVENIR

Votre baccalauréat en musique - musicologie vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière de chercheur en musique.

### Professions

- Animateur
- Bibliothécaire
- Chroniqueur culturel
- Discothécaire
- Organisateur d'activités culturelles
- Recherchiste
- Réviseur de revues spécialisées
- Secrétaire en rédaction en musique
- Superviseur musical (audiovisuel)

### Employeurs

- Bibliothèques
- Écoles privées
- Institutions privées et publiques
- Médias
- Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Producteurs audiovisuels

---

## POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en musicologie.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

### Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

 Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité. En étant intégré à une équipe de professeurs-chercheurs, vous pourrez avoir l'occasion de travailler à titre d'auxiliaire de recherche.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
- [Détail des droits de scolarité](#)
- [Calculateur](#) de budget
- [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création \(LARC\)](#)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale \(LaRFADI\)](#)
- [Laboratoire de recherche-création en musique et multimédia \(LARCEM\)](#)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévanca, en recherche-création en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

### GRADE

**Baccalauréat en musique (B. Mus.)**

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
45 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien qui est dans un cheminement en musicologie. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

---

### OBJECTIFS

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène musical des points de vue non seulement théorique mais aussi pratique, historique, sociologique, artistique, esthétique.
- Favoriser l'engagement, la sensibilité artistique et l'originalité, dans l'analyse, l'interprétation ou la création d'oeuvres, par le biais d'une démarche réflexive et critique.
- Acquérir ou développer, en fonction du domaine de formation, les connaissances et aptitudes particulières requises pour l'exercice de la profession.
- Acquérir les connaissances favorisant une utilisation optimale des ressources techniques ou technologiques disponibles dans le domaine musical.
- Maîtriser les moyens de transmettre son savoir de façon claire, oralement ou par écrit.
- Acquérir les éléments d'une culture générale élargie grâce, notamment, à une ouverture à d'autres domaines connexes du savoir, aux nouvelles technologies, aux musiques récentes, ou à tout autre domaine propice à une diversification des connaissances.

---

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. Consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Serge Lacasse**

418 626-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

## Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

## Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le candidat adulte à suivre des cours de premier cycle.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours MUS-1497, Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

### Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Diplôme d'études secondaires

### Candidat adulte

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

### Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours MUS-1497, Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

## Études hors Canada

## Candidat admissible en année préparatoire en musique

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

## Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

## Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

## Tests de classement

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement en formation auditive, afin d'évaluer son niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats adultes ou non titulaires d'un DEC en musique doivent également se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Selon les résultats obtenus aux tests de formation auditive, le candidat peut se voir imposer la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II. Concernant la théorie musicale, le candidat peut se voir imposer la réussite du cours MUS-1497, Introduction à la théorie musicale. Ces trois cours sont néanmoins contributives aux différents programmes de baccalauréat.

---

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

---

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 300/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 6/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Scolarité d'immersion française.

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

---

## Structure du programme

**ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES**

| Cours | Titre |  |  |  | Crédits exigés |
|-------|-------|--|--|--|----------------|
|-------|-------|--|--|--|----------------|

|                    |  |  |  |  |           |
|--------------------|--|--|--|--|-----------|
| <b>MUSICOLOGIE</b> |  |  |  |  | <b>80</b> |
|--------------------|--|--|--|--|-----------|

|                 |   |    |   |   |   |
|-----------------|---|----|---|---|---|
| <u>MUS-1080</u> | Initiation à la musicologie                     | Y  |   |    | 3 |
| <u>MUS-1202</u> | Analyse et écriture I                           | Y  |   |    | 2 |
| <u>MUS-1503</u> | Formation auditive I                            | Y  |   |    | 2 |
| <u>MUS-1520</u> | Formation documentaire en musique               | Y  |   |    | 1 |
| <u>MUS-2000</u> | Histoire de la musique I                        | Y  |   |    | 2 |
| <u>MUS-1081</u> | Musicologie I                                   |    |   |   | 3 |
| <u>MUS-1203</u> | Analyse et écriture II                          |    |   |   | 2 |
| <u>MUS-1504</u> | Formation auditive II                           |    |   |   | 2 |
| <u>MUS-2001</u> | Histoire de la musique II                       | Y  |   |    | 2 |
| <u>MUS-1020</u> | Cultures musicales du monde                     | DD | D |   | 3 |
| <u>MUS-2002</u> | Histoire de la musique III                      | Y  |   |   | 2 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              |    | D |  | 3 |
| <u>MUS-2081</u> | Musicologie II                                  | Y  |   |  | 3 |
| <u>MUS-2202</u> | Analyse et écriture III                         | Y  |   |  | 2 |
| <u>MUS-2003</u> | Histoire de la musique IV                       |    |   |   | 2 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             |    | D |   | 3 |
| <u>MUS-3200</u> | Analyse et écriture IV                          |    |   |   | 3 |
| <u>ANL-3020</u> | Advanced English II                             | Y  | D |  | 3 |
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  |    | D |  | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II |    | D |   | 3 |
| <u>MUS-3010</u> | Dissertation de fin de baccalauréat             |    |   |   | 3 |
| <u>MUS-3081</u> | Intégration des connaissances en musicologie    |    |   |   | 3 |

**RÈGLE 1 - 8 CRÉDITS PARMIS:**

|  |  |  |  |   |  |
|--|--|--|--|---|--|
|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|---|--|

|                 |                               |   |   |
|-----------------|-------------------------------|---|---|
| <u>MUS-1150</u> | Piano (secondaire)            |     | 2 |
| <u>MUS-1151</u> | Orgue (secondaire)            |    | 2 |
| <u>MUS-1152</u> | Clavecin (secondaire)         |   | 2 |
| <u>MUS-1153</u> | Guitare (secondaire)          |   | 2 |
| <u>MUS-1154</u> | Chant (secondaire)            |    | 2 |
| <u>MUS-1155</u> | Violon (secondaire)           |    | 2 |
| <u>MUS-1156</u> | Alto (secondaire)             |    | 2 |
| <u>MUS-1157</u> | Violoncelle (secondaire)      |    | 2 |
| <u>MUS-1158</u> | Contrebasse (secondaire)      |   | 2 |
| <u>MUS-1159</u> | Flûte (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1160</u> | Hautbois (secondaire)         |   | 2 |
| <u>MUS-1161</u> | Clarinette (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1162</u> | Saxophone (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1163</u> | Basson (secondaire)           |   | 2 |
| <u>MUS-1164</u> | Trompette (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1165</u> | Cor (secondaire)              |   | 2 |
| <u>MUS-1166</u> | Trombone (secondaire)         |   | 2 |
| <u>MUS-1167</u> | Euphonium (secondaire)        |   | 2 |
| <u>MUS-1168</u> | Tuba (secondaire)             |   | 2 |
| <u>MUS-1169</u> | Percussion (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1170</u> | Harpe (secondaire)            |   | 2 |
| <u>MUS-1171</u> | Piano jazz (secondaire)       |  | 2 |
| <u>MUS-1172</u> | Chant jazz (secondaire)       |   | 2 |
| <u>MUS-1173</u> | Guitare jazz (secondaire)     |  | 2 |
| <u>MUS-1174</u> | Contrebasse jazz (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1175</u> | Saxophone jazz (secondaire)   |  | 2 |
| <u>MUS-1176</u> | Basse électrique (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1177</u> | Batterie (secondaire)         |  | 2 |

|                 |                             |   |   |
|-----------------|-----------------------------|---|---|
| <u>MUS-1178</u> | Flûte à bec (secondaire)    |   | 2 |
| <u>MUS-1179</u> | Violon jazz (secondaire)    |   | 2 |
| <u>MUS-1180</u> | Trompette jazz (secondaire) |   | 2 |
| <u>MUS-1182</u> | Flûte jazz (secondaire)     |  | 2 |
| <u>MUS-1199</u> | Instrument (secondaire)     |  | 2 |

Les cours MUS-1150 à MUS-1180, MUS-1182 et le cours MUS-1199 sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

## RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                  |  |   |
|-----------------|------------------|--|---|
| <u>MUS-4400</u> | Chant choral     |   | 2 |
| <u>MUS-4401</u> | Jazz vocal       |   | 2 |
| <u>MUS-4402</u> | Orchestre        |   | 2 |
| <u>MUS-4403</u> | Orchestre à vent |   | 2 |
| <u>MUS-4404</u> | Stage band       |  | 2 |

## RÈGLE 3 - 2 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                   |  |   |   |
|-----------------|-----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-2500</u> | Formation auditive III            |  |  | 1 |
| <u>MUS-2550</u> | Formation auditive jazz et pop I  |  |  | 1 |
| <u>MUS-2551</u> | Formation auditive jazz et pop II |  |   | 1 |
| <u>MUS-3600</u> | Formation auditive IV             |  |   | 1 |

## RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |  |  | 3 |
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée                         |  |  | 3 |
| <u>MUS-1514</u> | Acoustique et théorie audionumérique                   |  |  | 3 |

## RÈGLE 5 - 6 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                    |  |   |   |
|-----------------|------------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1250</u> | Analyse et écriture jazz et pop I  |  |  | 3 |
| <u>MUS-1251</u> | Analyse et écriture jazz et pop II |  |   | 3 |

|                 |                                 |   |
|-----------------|---------------------------------|---|
| <u>MUS-2201</u> | Analyse de la musique populaire | 3 |
| <u>MUS-3023</u> | Musiques populaires IV          | 3 |

## AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### AUTRES EXIGENCES - MUSICOLOGIE

10

#### RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARI:

Tous les cours portant le sigle MUS.

#### RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1480</u> | Eutonie I                               |   |   | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale      |   |   | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I  |   |  | 2 |
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II |   |   | 2 |
| <u>MUS-1560</u> | Industrie de la musique                 |  |  | 3 |
| <u>MUS-3700</u> | Gestion de carrière en musique          |    |   | 3 |

#### RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS, les cours de français correctif et les cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2010.

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL INTERNATIONAL

|                 |   |         |
|-----------------|---|---------|
| <u>EHE-1MUS</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en musique | 12 à 21 |
|-----------------|---|---------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

# CERTIFICAT EN MUSIQUE - CULTURE MUSICALE

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

En optant pour le certificat en culture musicale, vous vous donnez des outils structurés pour comprendre la musique sous différents éclairages, tant des points de vue historique, artistique et esthétique que des points de vue philosophique et psychologique. Au cours de votre formation, vous ferez une incursion dans l'univers de la musique pour découvrir une foule de genres musicaux et les particularités des instruments de l'orchestre. Vous plongerez dans l'histoire de la musique et découvrirez les faits qui ont jalonné son évolution à travers les époques. Au terme de cette formation, vous aurez des connaissances de base de la musique et serez en mesure de porter un regard critique et esthétique sur les oeuvres musicales et leur interprétation.

- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

---

### FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie. Pour connaître les cours offerts, consultez le site [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

---

### À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse autant aux personnes n'ayant pas suivi une formation musicale de niveau collégial - un bloc de cours leur est réservé - qu'aux personnes ayant déjà un bagage de connaissances musicales, qui pourront opter pour des cours plus spécialisés. Si vous souhaitez aborder la musique en suivant un cheminement structuré, le certificat en culture musicale répondra à vos attentes.

---

### AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

---

### POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

#### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

#### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

#### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

#### Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

#### Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

d À distance

---

# Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## DIPLÔME

Certificat

**30**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
15 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce programme vise à stimuler la curiosité intellectuelle et artistique de l'étudiant à l'égard de la musique et lui permet d'acquérir des connaissances dans les domaines propres à favoriser la compréhension du phénomène musical, du point de vue historique, artistique et esthétique.

---

### OBJECTIFS

Le certificat en culture musicale permet à l'étudiant d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants ou de développer l'une des compétences suivantes :

- découvrir les multiples facettes du phénomène musical;
- acquérir des connaissances de base du langage musical;
- enrichir sa culture et ses connaissances générales;
- s'ouvrir à la diversité musicale;
- reconnaître les principaux genres et styles musicaux;
- associer la diversité et l'évolution des styles musicaux aux contextes sociaux et historiques dans lesquels ils se sont développés.

---

## RESPONSABLE

Richard Paré

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

### Études au Québec

#### Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

#### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

---

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

### Candidat adulte

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

---

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

### Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

---

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

### Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).
- 

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

#### CULTURE MUSICALE

27

|                          |  |   |   |
|--------------------------|--|---|---|
| <a href="#">MUS-1010</a> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |       | 3 |
| <a href="#">MUS-1020</a> | Cultures musicales du monde                            |         | 3 |
| <a href="#">MUS-1021</a> | Histoire de la musique populaire occidentale I         |       | 3 |
| <a href="#">MUS-1022</a> | Histoire de la musique populaire occidentale II        |   | 3 |
| <a href="#">MUS-1560</a> | Industrie de la musique                                |   | 3 |
| <a href="#">MUS-1707</a> | Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique             |    | 3 |
| <a href="#">MUS-1709</a> | Chefs-d'oeuvre de l'opéra                              |   | 3 |
| <a href="#">MUS-2052</a> | Histoire du jazz I                                     |   | 3 |
| <a href="#">MUS-2053</a> | Histoire du jazz II                                    |    | 3 |

#### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMI:

|                          |  |   |   |
|--------------------------|--|---|---|
| <a href="#">ETN-1107</a> | Patrimoine culturel des francophones de l'Amérique du Nord |  | 3 |
| <a href="#">THT-2010</a> | Voyage dans l'univers de Robert Lepage                     |  | 3 |

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
  - › Admission
  - › Droits de scolarité
  - › Bourses et aide financière
  - › Bureau de la vie étudiante
  - › Résidences
  - › PEPS
- 

Version: 2020-08-13 08:05:05 / 2020-08-17 11:06:38  
[Version archivée](#)

# CERTIFICAT EN RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

# Présentation générale

## Aperçu

### EN BREF

L'audio numérique est maintenant incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Grâce à ce certificat, vous serez en mesure de poursuivre de façon autonome vos activités de création audio numérique et d'utiliser des équipements spécifiques à ce champ d'expertise, jusqu'à réaliser des projets de A à Z. Axé en grande partie sur la pratique ainsi que sur la collaboration, le programme vous permet d'acquérir des connaissances fondamentales et d'expérimenter des techniques avancées grâce à des exercices concrets. Prise de son, mixage, synthèse, matriçage (mastering) ne sont que quelques dimensions de l'audio numérique explorées au cours du certificat. Une formation qui allie la technologie, la musique et la création.

Vous aurez accès aux infrastructures du Laboratoire audio numérique de recherche et de création (LARC) pour réaliser vos projets de création musicale et sonore.

- **Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.
- **Temps complet ou partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne diplômée du collégial ou inscrite aux études universitaires, ou encore sur le marché du travail, qui souhaite réaliser ou parfaire ses projets de création audio numérique, travailler dans un studio d'enregistrement, dans le domaine de la production professionnelle ou dans le secteur de la diffusion d'œuvres sonores par Internet. Si vous avez déjà une formation en musique, ce certificat diversifie vos compétences et vous permet de décupler votre potentiel de création. Un plus pour tout professionnel qui travaille dans le milieu de la musique.

---

## AVENIR

Ce certificat peut vous ouvrir les portes de nombreuses carrières dans l'industrie de la musique: la production musicale, l'ingénierie du son, la composition audio numérique, les jeux vidéo ou la performance musicale. Avec vos nouvelles compétences, vous pourrez promouvoir vos activités créatives et professionnelles avec plus de confiance et de compétence.

---

## POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

Le [Cheminement Flexarts au baccalauréat multidisciplinaire](#) permet la réalisation d'un projet d'études artistiques en combinant des apprentissages dans différents domaines. L'étudiant peut bâtir son programme en associant deux certificats et un bloc complémentaire Flexarts afin de diversifier les disciplines pouvant entrer dans la composition d'un cheminement axé sur les arts et la technologie.

---

## Avantages UL

# PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

## Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

C Certains cours à distance

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

### DIPLÔME

Certificat

**30**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
15 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce certificat vise à offrir une formation de base dans le domaine de la réalisation audionumérique. L'audionumérisation est incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Le programme a pour objectif de doter l'étudiant d'une formation de base pratique, théorique et critique solide afin qu'il puisse entreprendre et poursuivre des activités de création de façon autonome et éclairée en réalisation audionumérique. En axant avant tout la formation sur les principes régissant la création en milieu audionumérique, le programme permet à l'étudiant d'exploiter au maximum l'appareillage auquel il a déjà accès, tout en le préparant à s'adapter à un grand éventail de situations. Une fois le certificat complété, le candidat sera en mesure de réaliser des projets de création audionumérique de leur conception à leur finalisation. Le certificat en réalisation audionumérique est construit de façon à favoriser l'acquisition de connaissances fondamentales et de techniques de base, tout en stimulant la créativité, notamment en mettant l'accent sur l'apprentissage à travers la réalisation de projets.

---

### OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à la réalisation audionumérique et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets de création. Plus particulièrement, les objectifs du certificat sont les suivants :

- se familiariser avec les notions de base dans le domaine de l'acoustique et de l'audionumérique;
  - acquérir des habiletés techniques et auditives fondamentales afin d'optimiser le processus de réalisation audionumérique;
  - être capable d'élaborer des sons créatifs par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage;
  - être en mesure de mener à terme divers types de projets audionumériques de qualité (ex. : projets musicaux, trames sonores);
  - en étant exposé à un large éventail de traditions musicales, l'étudiant sera mieux en mesure de saisir les codes particuliers à certains courants, genres ou styles musicaux, de façon à les appliquer dans le cadre d'activités de création;
  - évoluant dans un cadre universitaire, l'étudiant développera et consolidera par la même occasion son sens critique, de même que ses capacités de communication.
-

# RESPONSABLE

## Directeur du programme

Aaron Liu-Rosenbaum

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

# INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

---

# Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

### AUTOMNE HIVER

Note : Deux des cours obligatoires n'étant offerts qu'à la session d'hiver, un candidat admis à l'hiver devra étaler le programme sur trois sessions.

---

# ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

## Études au Québec

- Tout DEC

### Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le candidat adulte à suivre des cours de premier cycle.

## Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

### Matériel

- un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);
- une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;
- un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);
- au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);
- un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

### Logiciels

- Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);
  - Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).
- 

## Études au Canada hors Québec

### Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

### Candidat adulte

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

## Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

### Matériel

- un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);
- une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;
- un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);
- au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);
- un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

## Logiciels

- Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);
  - Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique). Critères de sélection La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.
- 

## Études hors Canada

### Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

### Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

### Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

### Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

#### Matériel

- un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC), un système d'exploitation à jour et de la mémoire vive suffisamment puissante pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);
- une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio. Il y a de nombreux modèles et marques à des prix accessibles, ainsi que des ressources en ligne pour vous guider dans votre choix;
- un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);
- au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);
- un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

## Logiciels

- Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);
  - Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique). Critères de sélection La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.
- 

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

# CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

## Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du Test de connaissance du français tout public avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE).

## CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le certificat en réalisation audionumérique a une capacité d'accueil limitée à 40 places par session d'admission.

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                             | Titre                                    |   | Crédits exigés |
|-----------------------------------|--|---|----------------|
| <b>RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE</b> |  |   | <b>30</b>      |
| <u>MUS-1514</u>                   | Acoustique et théorie audionumérique     |   | 3              |
| <u>MUS-1515</u>                   | Prise de son                             |    | 3              |
| <u>MUS-1560</u>                   | Industrie de la musique                  |   | 3              |
| <u>MUS-2010</u>                   | Musique à l'image : théorie et analyse   |   | 3              |
| <u>MUS-2012</u>                   | Musique interactive                      |    | 3              |
| <u>MUS-2504</u>                   | Mixage audionumérique                    |   | 3              |
| <u>MUS-2505</u>                   | Design et postproduction audionumériques |   | 3              |
| <u>MUS-1516</u>                   | Projet de réalisation audionumérique I   |    | 1              |

|                 |   |  |  |   |
|-----------------|---|--|--|---|
| <u>MUS-1517</u> | Projet de réalisation audionumérique II |  |  | 2 |
|-----------------|---|--|--|---|

### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

#### Carrière et création (sans exigence de formation préalable)

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>ARC-3103</u> | Acoustique architecturale                              |   |   | 3 |
| <u>MUS-1010</u> | Introduction à la création audio et visuelle numérique |   |   | 3 |
| <u>MUS-3700</u> | Gestion de carrière en musique                         |  |   | 3 |

#### Carrière et création (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

|                 |  |  |  |   |
|-----------------|--|--|--|---|
| <u>MUS-2011</u> | Musique à l'image : conception et pratique |  |  | 3 |
|-----------------|--|--|--|---|

#### Traditions musicales (sans exigence de formation préalable)

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-1020</u> | Cultures musicales du monde                     |    |    | 3 |
| <u>MUS-1021</u> | Histoire de la musique populaire occidentale I  |   |       | 3 |
| <u>MUS-1022</u> | Histoire de la musique populaire occidentale II |   |    | 3 |
| <u>MUS-1497</u> | Introduction à la théorie musicale              |   |   | 2 |
| <u>MUS-1498</u> | Introduction à la formation auditive I          |   |    | 2 |
| <u>MUS-1499</u> | Introduction à la formation auditive II         |   |   | 2 |
| <u>MUS-1704</u> | Formation à la vie culturelle                   |  |   | 3 |
| <u>MUS-1707</u> | Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique      |   |    | 3 |
| <u>MUS-1708</u> | Initiation aux musiques latines                 |   |    | 3 |
| <u>MUS-1709</u> | Chefs-d'oeuvre de l'opéra                       |   |   | 3 |
| <u>MUS-1713</u> | Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre     |   |    | 3 |
| <u>MUS-1714</u> | Virtuoses et virtuosité                         |   |   | 3 |
| <u>MUS-2052</u> | Histoire du jazz I                              |   |   | 3 |
| <u>MUS-2053</u> | Histoire du jazz II                             |   |    | 3 |
| <u>MUS-3023</u> | Musiques populaires IV                          |   |   | 3 |

#### Traditions musicales (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

|                 |                                |  |   |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-1102</u> | Notation musicale informatisée |  |   | 3 |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|



# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.1@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.1@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

# DOCTORAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (D. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Ce doctorat vise à la fois la formation d'interprètes de haut niveau et de futurs professeurs universitaires ainsi que le développement de la recherche-crédation. Les objectifs spécifiques du programme comportent la découverte de la musique selon une approche critique, l'appropriation des principes et des techniques nécessaires à l'exécution des oeuvres en fonction de leurs particularités, l'utilisation adéquate des différents processus d'analyse des oeuvres de son champ musical, la personnalisation et la défense de ses choix artistiques ainsi que la capacité d'agir et de réagir adéquatement en situation d'exécution artistique.

Ce doctorat est notamment caractérisé par une réflexion inhérente à la pratique artistique qui caractérise la démarche de recherche-crédation en interprétation: traiter, de manière autonome, sa pratique comme un objet de recherche; développer une réflexion critique sur sa pratique artistique dans l'optique d'une contribution à la construction et au renouvellement de savoirs ou de savoir-faire communs; et démontrer de manière tangible et originale l'atteinte de ces objectifs par l'acte musical.

L'enregistrement d'un disque comme partie intégrante de la thèse est un concept unique qui s'ajoute aux trois récitals du cursus afin de vous permettre de devenir un interprète expérimenté et complet. Les interventions orales (récital commenté) et écrites (notes de programme et dissertation finale) demeurent étroitement liées au contenu des prestations instrumentales réparties tout au long du cheminement.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

#### Domaines d'expertise

- Didactique instrumentale
- Éducation musicale
- Interprétation

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - interprétation ou d'un diplôme jugé équivalent.

---

## AVENIR

Ce diplôme vise à former des professeurs compétents ou des diplômés aptes à travailler dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc.

## Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
- [Détail des droits de scolarité](#)
- [Calculateur](#) de budget
- [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

---

## Recherche dans le domaine

# RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-cr ation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en p dagogie musicale](#)

La Facult  dispose de laboratoires de recherche   la fine pointe de la technologie et financ s par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audio-num rique de recherche et de cr ation](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-cr ation en musique et multim dia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Facult  de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie St vance, en recherche-cr ation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communaut .

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour conna tre les champs de recherche des professeurs, r f rez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Facult  de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration.  criture musicale. Musiques de concert et   l'image. Musiques historis es et r centes.

[ ric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie th orique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. R alisation audio-num rique.

[Serge Lacasse](#)

 tudes et enseignement de la recherche-cr ation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvis es.

[Sophie St vance](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson qu b coise.  tudes culturelles. Recherche interdisciplinaire.

[Sandria P. Bouliane](#)

###  ducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Cr ativit . Attitudes posturales. Conceptions p dagogiques.

[Francis Dub ](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Jos e Vaillancourt](#)

### Interpr tation

Guitare (jazz et musique populaire)

[Fran ois Rioux](#)

Piano

[Francis Dub ](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Fl te traversi re.

[Andr  Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
[Janis Steprans](#)

Cordes.  
[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz  
[Rafael Zaldivar](#)

### Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

### Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.  
[Jean-Philippe Després](#)

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Docteur en musique (D. Mus.)

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
12 crédits

## Renseignements et directives

### OBJECTIFS

#### Objectifs généraux

Ce programme de doctorat vise la formation d'interprètes professionnels aptes à articuler, de façon autonome et originale, leurs capacités et aptitudes personnelles ainsi que leurs connaissances artistiques et pratiques musicales tout au long du processus de recherche-crédation menant à l'exécution consciente et réfléchie d'oeuvres issues de répertoires différents et variés.

Ainsi, au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

- d'interpréter, de façon critique, les données propres au domaine de l'interprétation musicale, dont, notamment, celles qui sont les plus à jour;
- de contribuer à l'avancement des connaissances en interprétation en appliquant, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes qui lui sont propres;
- de développer de nouvelles pratiques de recherche-crédation ou d'intervention dans le domaine de l'interprétation musicale et de son enseignement;

- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes propres au domaine musical;
- de superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;
- de contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques dans ce domaine.

### **Objectifs particuliers**

Si l'on développe ces objectifs tout en tenant compte de la nature particulière des activités de recherche-crédation, on peut établir que l'étudiant parvenu au terme de ce programme de formation professionnelle doit pouvoir :

#### *Aborder la musique selon une approche critique*

- élaborer un projet pertinent;
- rechercher les sources nécessaires;
- rendre compte d'une connaissance approfondie des systèmes de notation et de transmission;
- analyser les éléments recueillis.

#### *S'approprier les principes et techniques d'exécution*

- attester de connaissances générales suffisantes;
- témoigner d'une culture musicale approfondie;
- faire preuve d'esprit de synthèse;
- utiliser adéquatement les processus d'analyse;
- faire preuve d'une technique instrumentale de haut niveau;
- utiliser efficacement les outils informatiques.

#### *Personnaliser et défendre ses choix artistiques*

- organiser sa pensée et maîtriser ses communications orales et écrites;
- s'autoévaluer;
- exploiter ses forces et corriger ses faiblesses;
- raffiner sa perception musicale;
- assumer ses choix artistiques.

#### *Agir et réagir adéquatement en situation d'exécution artistique*

- adapter son corps et sa préparation aux différentes situations;
- adapter son jeu au contexte musical;
- mobiliser à la fois la technique et l'authenticité artistique;
- réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales d'un lieu.

Concrètement, ce programme vise à former des diplômés compétents, aptes à oeuvrer dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc. Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces facultés et aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur constitue un des objectifs importants du programme.

---

## **RESPONSABLE**

**Arturo Nieto-Dorantes**

---

### **Pour information**

418 656-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### **Faculté de rattachement**

Faculté de musique

---

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

### Activités de formation à la recherche-création

Les activités de formation à la recherche-création réalisées dans le cadre du programme de doctorat en musique - interprétation visent la rédaction d'une thèse, l'enregistrement et la réalisation d'un disque compact en studio ainsi que la préparation et la réalisation d'un récital final public, tenant lieu de soutenance; ce récital final constitue le dernier des trois récitals publics présentés dans le cadre du programme. En conséquence, une grande importance est accordée à la formation instrumentale dans ce programme qui garantit un minimum de 15 heures d'enseignement individuel (tutorat) pendant au moins 6 des 8 sessions, sous la supervision du directeur de recherche.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en musique - interprétation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine musical peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise en musique - interprétation.

Pour obtenir une admission définitive au programme, le candidat devra maintenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33 pour la scolarité préparatoire.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Même si la connaissance du français n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des

difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

### *Connaissance de l'anglais*

*La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.*

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)**

- un curriculum vitae;
- une lettre de motivation/intentions, dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le domaine d'interprétation choisi (instrument, chant), le champ d'études (classique, jazz ou musique populaire), les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de troisième cycle, la démarche de recherche-crédation qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois [rapports d'appréciation](#);
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche.

L'évaluation du dossier permet de se prononcer sur l'admissibilité du candidat. S'il est jugé admissible, il est invité à se présenter à une audition (instrumentale ou vocale).

### **Audition**

L'audition, d'une durée d'environ une heure, comporte des oeuvres de styles variés. Selon la provenance du candidat, la prestation peut prendre différentes formes :

- audition *in presentia* devant jury;
- pour les candidats résidant dans une autre province canadienne ou à l'étranger, un enregistrement vidéo, autant que possible d'un concert;
- pour les étudiants qui terminent leur maîtrise en musique à l'Université Laval, l'examen instrumental sanctionnant la fin des études de deuxième cycle.

Dans les deux premiers cas, l'évaluation est effectuée par un jury composé du directeur de programme, d'un professeur spécialiste et d'un professeur agissant comme membre pour l'année. Pour l'étudiant inscrit à l'Université Laval, les critères de sélection sont transmis aux membres du jury d'examen afin que celui-ci procède à l'appréciation du potentiel du candidat dans une étape distincte de l'évaluation de l'examen de fin de cycle.

### **Sélection**

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des résultats de l'audition, de son aptitude à la recherche-crédation, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

# ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre |  |  | Crédits exigés |
|-------|-------|--|--|----------------|
|-------|-------|--|--|----------------|

## INTERPRÉTATION

42

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-8105</u> | Examen de doctorat rétrospectif                       |  |  | 9 |
| <u>MUS-8106</u> | Examen de doctorat prospectif                         |  |  | 9 |
| <u>MUS-8110</u> | Séminaire de doctorat en interprétation               |   |   | 3 |
| <u>MUS-8111</u> | Séminaire de recherche en interprétation musicale I   |   |  | 2 |
| <u>MUS-8112</u> | Séminaire de recherche en interprétation musicale II  |   |  | 2 |
| <u>MUS-8113</u> | Séminaire de recherche en interprétation musicale III |   |  | 2 |

### RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

#### Musique d'ensemble

|                 |                    |  |   |   |
|-----------------|--------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7182</u> | Atelier d'opéra A  |  |  | 1 |
| <u>MUS-7183</u> | Atelier d'opéra B  |  |  | 2 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral       |  |  | 2 |
| <u>MUS-7401</u> | Jazz vocal         |  |  | 2 |
| <u>MUS-7402</u> | Orchestre          |  |  | 2 |
| <u>MUS-7403</u> | Orchestre à vent   |  |  | 2 |
| <u>MUS-7404</u> | Stage Band         |  |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre |  |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo              |  |  | 1 |

#### Musicologie et littérature instrumentale

|                 |                                |  |   |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  |   | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  |   | 3 |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz              |  |   | 3 |

|                          |   |   |
|--------------------------|---|---|
| Pédagogie                |   |   |
| <a href="#">MUS-7089</a> | Fondements philosophiques de l'éducation musicale | 3 |
| <a href="#">MUS-7090</a> | Fondements psychologiques de l'éducation musicale | 3 |

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                          |   |   |                          |
|--------------------------|---|---|--------------------------|
| <a href="#">MUS-8821</a> | Activité de formation à la recherche-création 1 |    | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-8822</a> | Activité de formation à la recherche-création 2 |    | 3                        |
| <a href="#">MUS-8823</a> | Activité de formation à la recherche-création 3 |    | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-8824</a> | Activité de formation à la recherche-création 4 |    | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-8825</a> | Activité de formation à la recherche-création 5 |    | 3                        |
| <a href="#">MUS-8826</a> | Activité de formation à la recherche-création 6 |   | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-8827</a> | Activité de formation à la recherche-création 7 |  | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-8828</a> | Activité de formation à la recherche-création 8 |  | 7/activité temps complet |

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-19 07:59:16 / 2020-08-17 11:06:38  
[Version archivée](#)

# DOCTORAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (PH. D.)

## Présentation générale

### Aperçu

## EN BREF

Ce programme vise à faire de vous un chef de file en recherche musicologique dans le domaine qui vous intéresse. Grâce à votre thèse, vous proposerez de nouvelles connaissances, approches, méthodes ou théories permettant de mieux comprendre et développer la pratique musicale.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Au moment de faire votre demande d'admission, vous devrez indiquer le champ de recherche dans lequel vous souhaitez vous spécialiser et le professeur qui a accepté de vous diriger. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

---

## CONCENTRATIONS

- Musicologie (recherche-crédation)
- Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - musicologie, d'un diplôme jugé équivalent.

---

## AVENIR

Au terme de vos études, vous serez en mesure de réaliser des activités de recherche ou de recherche-crédation de façon autonome, de devenir un agent de développement éducatif, culturel et social et de faire autorité dans le domaine de la recherche scientifique en musique.

### Professions

Animateur  
Bibliothécaire  
Chroniqueur culturel  
Discothécaire  
Organisateur d'activités culturelles  
Recherchiste  
Réviseur de revues spécialisées  
Secrétaire en rédaction en musique  
Superviseur musical (audiovisuel)  
Enseignant au cégep  
Chercheur indépendant  
Professeur-chercheur d'université

### Employeurs

Bibliothèques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revues spécialisées et journaux

Universités, cégeps, conservatoires

Producteurs audiovisuels

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

#### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

#### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

#### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

#### Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
- [Détail des droits de scolarité](#)
- [Calculateur](#) de budget
- [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévanee, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.

[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévanee](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.

[Sandria P. Bouliane](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

[François Rioux](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
Janis Steprans

Cordes.  
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz  
Rafael Zaldivar

### Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
Aaron Liu-Rosenbaum

### Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.  
Jean-Philippe Després

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
6 crédits

## Renseignements et directives

### OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique :

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité : système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste qui exerce ses compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

---

## CONCENTRATIONS

- Musicologie (recherche-création)
- Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Serge Lacasse**

418 656-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Sophie Stévance

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-création)

418 626-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## REMARQUES SUR LES COURS

### *Exigences particulières*

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat et avant la fin de la cinquième session d'inscription.

### **Thèse**

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## **Conditions d'admission**

### **SESSIONS D'ADMISSION**

**AUTOMNE HIVER**

---

### **ADMISSIBILITÉ**

#### **Grade et discipline**

Le candidat détient une maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine musical peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

#### **Moyenne**

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent.

#### **Scolarité préparatoire**

Une scolarité préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire.

Pour obtenir une admission définitive au programme, le candidat devra maintenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33 pour la scolarité préparatoire.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

#### **Directeur de recherche**

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

#### **Exigences linguistiques**

##### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Veuillez consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

A) du [Test de connaissance du français tout public](#)

- épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP)

et

- épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 (TCF-TP/ÉÉ)

ou

B) du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

### *Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise selon l'une des modalités suivantes :

- par la réussite au test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70;
- ou par la réussite au [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990;
- ou par la réussite au cours d'anglais [ANL-2020](#) Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributives au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le champ de recherche dans lequel il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;
- un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.);
- trois [rapports d'appréciation](#);
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au [Test de français international \(TFI\)](#);
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au [VEPT](#) ou au [TOEIC](#)).

### **Sélection**

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours              | Titre               |   | Crédits exigés |
|--------------------|---------------------|---|----------------|
| <b>MUSICOLOGIE</b> |                     |   | <b>12</b>      |
| <u>MUS-8101</u>    | Examen rétrospectif |   | 3              |
| <u>MUS-8102</u>    | Examen prospectif   |   | 3              |
| <u>MUS-8103</u>    | Colloquium III      |    | 3              |
| <u>MUS-8104</u>    | Colloquium IV       |   | 3              |

### RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                 |                                 |   |                          |
|-----------------|---------------------------------|---|--------------------------|
| <u>MUS-8811</u> | Activité de recherche - thèse 1 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8812</u> | Activité de recherche - thèse 2 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8813</u> | Activité de recherche - thèse 3 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8814</u> | Activité de recherche - thèse 4 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8815</u> | Activité de recherche - thèse 5 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8816</u> | Activité de recherche - thèse 6 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8817</u> | Activité de recherche - thèse 7 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8818</u> | Activité de recherche - thèse 8 |  | 9/activité temps complet |

## CONCENTRATIONS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### MUSICOLOGIE (RECHERCHE)

6

#### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMİ:

|                 |                                |  |   |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  |   | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  |   | 3 |

### MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)

6

|                 |                                 |  |   |   |
|-----------------|---------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7101</u> | Projet de recherche-cr ation I  |   |   | 3 |
| <u>MUS-7102</u> | Projet de recherche-cr ation II |  |  | 3 |

## Information compl ementaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l' tat d'avancement de votre programme d' tudes. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de r alisation et pr cise le r sultat obtenu ou   venir. Il indique  galement les cours   r ussir pour obtenir le dipl me vis . Plus encore, vous pouvez simuler des modifications   votre programme d' tudes (choix d'une concentration ou d'un profil) ou d couvrir quels cours pourraient vous  tre reconnus si vous  tiez admis dans un nouveau programme.

#### Guide de cheminement aux cycles sup rieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles sup rieurs](#) pr sente des points de rep re sur la formation   la recherche: choix du directeur de recherche, r daction du m moire ou de la th se. Il propose  galement des outils et des fa ons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il pr cise enfin diff rents aspects de la r alisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Universit  Laval susceptibles d'aider les  tudiants en cours de route.

#### R glement des  tudes

Les  tudes   l'Universit  Laval sont r gies par le [R glement des  tudes](#).

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-19 07:59:16 / 2020-08-17 11:06:38  
[Version archivée](#)

# DOCTORAT EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (PH. D.)

## Présentation générale

### Aperçu

## EN BREF

La formation scientifique en éducation musicale est offerte par des professeurs reconnus sur le plan international dans le domaine de l'apprentissage ou de l'enseignement de la musique dans le milieu scolaire (préscolaire; primaire; secondaire), en contexte extrascolaire (école de musique; parascolaire; studio privé; organisme communautaire; etc.), ou au niveau supérieur (collégial ou universitaire). Ainsi, le projet de recherche effectué dans le cadre du doctorat en éducation musicale peut être centré sur une problématique présente dans ces divers contextes. Plusieurs orientations de recherche sont possibles. Vous trouverez divers exemples de projets réalisés par les doctorants inscrits à la Faculté de musique de l'Université Laval en visitant les sites du [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#), du [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) et du [Laboratoire Mus-Alpha](#).

Avec cette formation, vous deviendrez un spécialiste apte à travailler en didactique ou en pédagogie instrumentale, à diriger des travaux de recherche, à concevoir de nouveaux outils d'exploration, à former des enseignants, à travailler au sein de ministères de l'éducation ou de la culture, etc.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Au moment de faire votre demande d'admission, vous devrez indiquer le champ de recherche dans lequel vous souhaitez vous spécialiser et le professeur qui a accepté de vous diriger. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

### Domaines d'expertise

- Cognition
- Didactique instrumentale
- Éducation musicale
- Eutonie
- Formation auditive
- Neurosciences
- Philosophie
- Rythmique Jaques-Dalcroze

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - éducation musicale, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui désire exercer son leadership dans le monde de l'enseignement de la musique.

---

## AVENIR

L'obtention d'un diplôme de doctorat en éducation musicale et le sujet de votre projet de recherche vous permettront de travailler des secteurs d'emploi variés.

### Professions

- Directeur pédagogique
- Enseignant
- Professeur
- Gestionnaire
- Chercheur

### Employeurs

- Organismes éducatifs
- Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)
- Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

#### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

#### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

#### Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

#### Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des

séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-cr ation d'envergure internationale o  vos aptitudes et vos comp tences seront mises   profit.

## Services aux  tudiants

L' quipe de gestion des  tudes de la Facult  de musique est pr sente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association g n rale des  tudiants et  tudiantes en musique de l'Universit  Laval (AG MUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance   notre communaut  facultaire et au dynamisme des activit s p dagogiques.

Le caf   tudiant Labyrinthe, foyer de la vie  tudiante, est un lieu de rassemblement et d' changes. Ce caf  propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets   r chauffer.

## Location de locaux de pratique

R servez facilement un studio de pratique gr ce   notre syst me de gestion des locaux, r cup rez la cl  et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.



Programme unique au Qu bec

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financi re

Au [Bureau des bourses et de l'aide financi re](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos  tudes, notamment les diff rents programmes d'aide financi re gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilit .

Des bourses additionnelles existent pour la participation   des colloques,   des stages de perfectionnement ou   des concours. La Facult  remet  galement plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi  tre admissibles, gr ce   votre projet de recherche ou de recherche-cr ation, aux bourses du Fonds de recherche du Qu bec - Soci t  et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de cr ation et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

### Bourses de r ussite

L'Universit  Laval consacre chaque ann e 4,6 M\$   la r ussite de ses  tudiants inscrits   un programme de ma trise ou de doctorat. Les [Bourses de r ussite de la Facult  des  tudes sup rieures et postdoctorales](#) r compensent le franchissement des  tapes de votre programme, de l'admission jusqu'  la diplomation.

### Co t des  tudes

Plusieurs ressources sont   votre disposition pour vous permettre de planifier le co t de vos  tudes:

- [Estimation du budget](#) pour une ann e d' tudes
- D tail des [droits de scolarit ](#)
- [Calculateur](#) de budget
- [Programme d'exemption des droits de scolarit  suppl mentaires pour  tudiant  tranger](#)

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE   LA FACULT 

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalis  et c toierez des professeurs r put s dans leur domaine. En tant qu' tudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activit s de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique \(OICRM-ULaval\)](#)
- [Groupe de recherche-cr ation en musique \(GRECEM\)](#)
- [Centre d'excellence en p dagogie musicale](#)

La Facult  dispose de laboratoires de recherche   la fine pointe de la technologie et financ s par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionum rique de recherche et de cr ation \(LARC\)](#)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale \(LaRFADI\)](#)
- [Laboratoire de recherche-cr ation en musique et multim dia \(LARCEM\)](#)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Facult  de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie St vance, en recherche-cr ation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communaut .

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour conna tre les champs de recherche des professeurs, r f rez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Facult  de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration.  criture musicale. Musiques de concert et   l'image. Musiques historis es et r centes.

[ ric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie th orique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. R alisation audionum rique.

[Serge Lacasse](#)

 tudes et enseignement de la recherche-cr ation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvis es.

[Sophie St vance](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson qu b coise.  tudes culturelles. Recherche interdisciplinaire.

[Sandria P. Bouliane](#)

###  ducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Cr ativit . Attitudes posturales. Conceptions p dagogiques.

[Francis Dub ](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Jos e Vaillancourt](#)

### Interpr tation

Guitare (jazz et musique populaire)

[Fran ois Rioux](#)

Piano

[Francis Dub ](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Fl te traversi re.

[Andr  Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Par ](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.  
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz  
Rafael Zaldivar

### Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
Aaron Liu-Rosenbaum

### Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.  
Jean-Philippe Després

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
6 crédits

## Renseignements et directives

### OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations: formation générale ou didactique instrumentale. Ce spécialiste est apte à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Il est en mesure:

- de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;
- de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;
- de former et d'encadrer des enseignants de tous les ordres d'enseignement;

- d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.
- 

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

---

## RESPONSABLE

Valerie Peters

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

## REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

### Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

# ADMISSIBILITÉ

## Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine musical (interprétation ou didactique instrumentale) peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

## Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent.

## Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire.

Pour obtenir une admission définitive au programme, le candidat devra maintenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33 pour la scolarité préparatoire.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

## Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

## Exigences linguistiques

### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle (consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#)).

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par :

- la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#)
  - avec un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)
- OU la réussite du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

### *Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise par :

- la réussite au test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU la réussite au [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU la réussite au cours d'anglais [ANL-2020](#) Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributoires au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

#### Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le **Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le champ de recherche dans lequel il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;
- un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.);
- trois rapports d'appréciation;
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI);
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au VEPT ou au TOEIC).

#### Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                     | Titre   |   | Crédits exigés |
|---------------------------|---|---|----------------|
| <b>ÉDUCATION MUSICALE</b> |   |   | <b>18</b>      |
| <u>MUS-8005</u>           | Examen rétrospectif en éducation musicale     |   | 3              |
| <u>MUS-8006</u>           | Examen prospectif en éducation musicale       |   | 3              |
| <u>MUS-8007</u>           | Séminaire de doctorat en éducation musicale I |   | 1              |

|                 |   |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|---|
| <u>MUS-8008</u> | Séminaire de doctorat en éducation musicale II  |   |   | 1 |
| <u>MUS-8009</u> | Séminaire de doctorat en éducation musicale III |  |  | 1 |

## RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

Réussir 9 crédits de cours.

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

|                 |                                 |   |   |
|-----------------|---------------------------------|---|---|
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I   |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II  |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III |  | 3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                 |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                |  | 2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III               |   | 3 |

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                 |                                 |   |                          |
|-----------------|---------------------------------|---|--------------------------|
| <u>MUS-8801</u> | Activité de recherche - thèse 1 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8802</u> | Activité de recherche - thèse 2 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8803</u> | Activité de recherche - thèse 3 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8804</u> | Activité de recherche - thèse 4 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8805</u> | Activité de recherche - thèse 5 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8806</u> | Activité de recherche - thèse 6 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8807</u> | Activité de recherche - thèse 7 |  | 9/activité temps complet |
| <u>MUS-8808</u> | Activité de recherche - thèse 8 |  | 9/activité temps complet |

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)

› Résidences

› PEPS

---

Version: 2020-08-19 07:59:16 / 2020-08-17 11:06:38

[Version archivée](#)

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - COMPOSITION - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Par la création d'œuvres originales, vous développerez les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice de votre métier, dans l'un des multiples domaines de la création musicale, comme ceux de la musique de concert, de l'audiovisuelle ou de la musique à l'image. Afin d'enrichir votre portfolio, vous pourrez lors de vos études présenter vos œuvres en concert, les enregistrer en studios et profiter pour ce faire de musiciens hors pairs et d'outils à la fine pointe de la technologie.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Au moment de faire votre demande d'admission, vous devrez indiquer le champ de recherche dans lequel vous souhaitez vous spécialiser et le professeur qui a accepté de vous diriger. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

---

### À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - composition, ou d'un diplôme jugé équivalent et désirant approfondir ses connaissances comme compositeur.

---

### AVENIR

Cette formation vous préparera à exercer votre profession de créateur de musiques dans un large éventail de domaines et de styles musicaux (musique de concert, musique à l'image, création sonore, audiovisuelle, etc.). Elle vous permettra aussi de poursuivre vos études au 3<sup>e</sup> cycle.

#### Professions

Compositeur de musique de concert

Compositeur de musique à l'image

Compositeur de musique populaire

Arrangeur

Conseiller musical

Organisateur d'activités culturelles

Chroniqueur culturel

## Employeurs

Ensembles instrumentaux et solistes

Réalisateurs, producteurs et agences cinématographiques ou télévisuels

Studios d'enregistrement

Compagnies de placement de musiques

Écoles privées

Institutions privées et publiques

Médias

Revue spécialisées et journaux

Universités

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## **Mobilité internationale**

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## **Activités avec le milieu**

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## **Services aux étudiants**

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## **Location de locaux de pratique**

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

---

# ASPECTS FINANCIERS

## **Bourses et aide financière**

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

## **Bourses de réussite**

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## **Coût des études**

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-cr ation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en p dagogique musicale](#)

La Facult  dispose de laboratoires de recherche   la fine pointe de la technologie et financ s par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audio-num rique de recherche et de cr ation](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-cr ation en musique et multim dia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Facult  de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie St vance, en recherche-cr ation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communaut .

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour conna tre les champs de recherche des professeurs, r f rez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Facult  de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration.  criture musicale. Musiques de concert et   l'image. Musiques historis es et r centes.

[ ric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie th orique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. R alisation audio-num rique.

[Serge Lacasse](#)

 tudes et enseignement de la recherche-cr ation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvis es.

[Sophie St vance](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson qu b coise.  tudes culturelles. Recherche interdisciplinaire.

[Sandria P. Bouliane](#)

###  ducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Cr ativit . Attitudes posturales. Conceptions p dagogiques.

[Francis Dub ](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Jos e Vaillancourt](#)

### Interpr tation

Guitare (jazz et musique populaire)  
François Rioux

Piano  
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.  
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
Janis Steprans

Cordes.  
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz  
Rafael Zaldivar

### **Technologie**

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
Aaron Liu-Rosenbaum

### **Didactique instrumentale**

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.  
Jean-Philippe Després

---

## **Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## **GRADE**

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45**  
**CRÉDITS**

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
10 crédits

## **Renseignements et directives**

### **OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'œuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

---

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

Éric Morin

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 626-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

---

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

L'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

# ADMISSIBILITÉ

## Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en musique - composition, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine musical peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

## Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

## Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en musique - composition.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

## Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le candidat ne pourra être admis que si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

## Exigences linguistiques

### *Connaissance du français*

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Même si la connaissance du français n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à [l'École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

### *Connaissance de l'anglais*

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à [l'École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

## Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le **Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions, dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- un portfolio de ses travaux de création musicale;
- trois rapports d'appréciation;
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche.

## Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de prononcer la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

#### COMPOSITION

21

|                          |  |   |   |
|--------------------------|--|---|---|
| <a href="#">MUS-6021</a> | Composition I                                    |    | 3 |
| <a href="#">MUS-6022</a> | Composition II                                   |   | 3 |
| <a href="#">MUS-6023</a> | Composition III                                  |  | 3 |
| <a href="#">MUS-6058</a> | Techniques et esthétiques des musiques nouvelles |   | 3 |

#### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

|                          |                                |  |   |
|--------------------------|--------------------------------|--|---|
| <a href="#">MUS-7003</a> | Séminaire en musique populaire |  | 3 |
| <a href="#">MUS-7007</a> | Séminaire I                    |   | 3 |
| <a href="#">MUS-7008</a> | Séminaire II                   |  | 3 |

#### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

### RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                          |                                   |   |                  |
|--------------------------|-----------------------------------|---|------------------|
| <a href="#">MUS-6821</a> | Activité de recherche - mémoire 1 |  | 3                |
| <a href="#">MUS-6822</a> | Activité de recherche - mémoire 2 |  | 7/activité temps |

complet

[MUS-6823](#)

Activité de recherche - mémoire 3



7/activité temps complet

[MUS-6824](#)

Activité de recherche - mémoire 4



7/activité temps complet

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-19 16:04:24 / 2020-08-17 11:06:38

[Version archivée](#)

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Ce programme vous offre une formation en interprétation classique, pop et jazz. Vous acquerez une excellente maîtrise de votre instrument, vous vivrez de nombreuses expériences de performance en groupe et vous approfondirez vos connaissances du répertoire. Ce programme s'adresse à ceux qui désirent s'épanouir en tant qu'interprète professionnel.

Ce programme de la Faculté de musique offre une formation de grande qualité en raison de l'expertise de ses professeurs de réputation nationale et internationale en chant, cordes, bois, cuivres, percussions, guitare, piano, orgue, clavecin, etc. Vous aurez accès à un riche éventail d'ateliers et de regroupements instrumentaux et vocaux de toutes tailles. Vous pourrez également participer aux concours organisés par la Faculté et destinés exclusivement à ses étudiants, notamment le Concours du disque des étudiants et le Concours Solo avec orchestre.

- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

#### Domaines d'expertise

- Didactique instrumentale
- Interprétation

---

## CONCENTRATIONS

- Accompagnement - musique de chambre
- Auteur-compositeur-interprète
- Orchestre - musique de chambre
- Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, mention interprétation, ou d'un diplôme jugé équivalent.

---

## AVENIR

Une fois diplômé, vous serez appelé à travailler dans des domaines d'emplois variés: soliste, accompagnateur ou chambriste lors de concerts ou de récitals ou encore musicien d'orchestre au sein de chœurs professionnels, d'orchestres ou de formations militaires. Les possibilités sont également nombreuses et variées dans le domaine du jazz et de la musique populaire: concerts rock ou jazz, salles de spectacles, bars, studios d'enregistrement, agences de publicité, télévision, forces armées, etc. Cette formation vous préparera également aux études de 3e cycle.

### Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.



Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévançe, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévançe](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.  
[Sandria P. Bouliane](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

## Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

François Rioux

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

## Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

---

# Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

**45**

CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
19 crédits

# Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

## CONCENTRATIONS

- Accompagnement - musique de chambre
- Auteur-compositeur-interprète
- Orchestre - musique de chambre
- Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

---

## RESPONSABLE

### Directeur du programme

**Arturo Nieto-Dorantes**

418 656-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061

[Etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:Etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

## REMARQUES SUR LES COURS

### *Exigences particulières*

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RÉDACTION

Les exigences concernant les travaux sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

## ADMISSIBILITÉ

### **Grade et discipline**

Le candidat détient un baccalauréat en musique - interprétation, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine musical peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### **Audition**

Une audition instrumentale est obligatoire.

### **Moyenne**

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### **Scolarité préparatoire**

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en musique - interprétation.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### **Exigences linguistiques**

#### *Connaissance du français*

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Même si la connaissance du français n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

#### Connaissance de l'anglais

La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est essentielle.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à l'[École de langues de l'Université Laval](#)). En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

#### Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le **Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ses études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois [rapports d'appréciation](#).

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante :

[documentsadmission.2@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.2@mus.ulaval.ca)

#### Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### CONCENTRATIONS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

**ACCOMPAGNEMENT - MUSIQUE DE CHAMBRE**

**45**

Le cours [MUS-6172](#) doit être réussi trois fois avec cumul des crédits acquis.

---

|                 |                                     |  |   |
|-----------------|-------------------------------------|--|---|
| <u>MUS-6172</u> | Accompagnement - musique de chambre |  | 6 |
| <u>MUS-6172</u> | Accompagnement - musique de chambre |  | 6 |
| <u>MUS-6172</u> | Accompagnement - musique de chambre |  | 6 |
| <u>MUS-6173</u> | Récital - accompagnement            |  | 6 |

### RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                |  |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  | 3   |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  | 3   |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz              |  | 3   |

### RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |  |   |
|-----------------|----------------------------------|--|---|
| <u>MUS-6059</u> | Jeu scénique d'opéra             |  | 2   |
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |  |  2   |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |  | 2   |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |  | 2   |
| <u>MUS-6164</u> | Ensemble de guitares             |  |  1 |
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I    |  | 1   |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II   |  | 2   |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III  |  |  3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                  |  | 1   |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                 |  |  2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III                |  | 3   |
| <u>MUS-7182</u> | Atelier d'opéra A                |  |  1 |
| <u>MUS-7183</u> | Atelier d'opéra B                |  |  2 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral                     |  |  2 |
| <u>MUS-7401</u> | Jazz vocal                       |  |  2 |
| <u>MUS-7402</u> | Orchestre                        |  |  2 |
| <u>MUS-7403</u> | Orchestre à vent                 |  |  2 |

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-7404</u> | Stage Band                 |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre         |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                      |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                    |  | 1 |
| <u>MUS-7453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |
| <u>MUS-7454</u> | Accompagnement (jazz)      |  | 1 |

## AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

45

Le cours MUS-6176 doit être réussi trois fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|
| <u>MUS-6176</u> | Auteur-compositeur-interprète           |    | 6 |
| <u>MUS-6176</u> | Auteur-compositeur-interprète           |    | 6 |
| <u>MUS-6176</u> | Auteur-compositeur-interprète           |    | 6 |
| <u>MUS-6177</u> | Récital - auteur-compositeur-interprète |   | 6 |
| <u>MUS-7300</u> | Gestion de projet en studio I           |  | 2 |
| <u>MUS-7301</u> | Gestion de projet en studio II          |  | 3 |

### RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |  | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre               |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                            |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                          |  | 1 |

### RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                |  |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  | 3 |
|                 |                                |  |   |

|  |                                  |   |   |
|--|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-7008</u>                        | Séminaire II                     |   | 3 |
| <u>MUS-7011</u>                        | Séminaire de jazz                |   | 3 |
| <b>RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:</b> |                                  |   |   |
| <u>MUS-6059</u>                        | Jeu scénique d'opéra             |   | 2 |
| <u>MUS-6154</u>                        | Atelier de musique baroque       |    | 2 |
| <u>MUS-6155</u>                        | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u>                        | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-6164</u>                        | Ensemble de guitares             |    | 1 |
| <u>MUS-7000</u>                        | Lectures et travaux dirigés I    |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u>                        | Lectures et travaux dirigés II   |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u>                        | Lectures et travaux dirigés III  |    | 3 |
| <u>MUS-7004</u>                        | Projet dirigé I                  |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u>                        | Projet dirigé II                 |   | 2 |
| <u>MUS-7006</u>                        | Projet dirigé III                |   | 3 |
| <u>MUS-7182</u>                        | Atelier d'opéra A                |  | 1 |
| <u>MUS-7183</u>                        | Atelier d'opéra B                |  | 2 |
| <u>MUS-7400</u>                        | Chant choral                     |  | 2 |
| <u>MUS-7401</u>                        | Jazz vocal                       |  | 2 |
| <u>MUS-7402</u>                        | Orchestre                        |  | 2 |
| <u>MUS-7403</u>                        | Orchestre à vent                 |  | 2 |
| <u>MUS-7404</u>                        | Stage Band                       |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u>                        | Musique de chambre               |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u>                        | Combo                            |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u>                        | Atelier                          |  | 1 |
| <u>MUS-7453</u>                        | Accompagnement (classique)       |  | 1 |
| <u>MUS-7454</u>                        | Accompagnement (jazz)            |  | 1 |

Le cours MUS-6174 doit être réussi trois fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |  |   |   |
|-----------------|--|---|---|
| <u>MUS-6174</u> | Orchestre - musique de chambre           |  | 6 |
| <u>MUS-6174</u> | Orchestre - musique de chambre           |  | 6 |
| <u>MUS-6174</u> | Orchestre - musique de chambre           |  | 6 |
| <u>MUS-6175</u> | Récital - orchestre - musique de chambre |  | 6 |

### RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                |  |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  | 3   |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  | 3   |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz              |  | 3   |

### RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6059</u> | Jeu scénique d'opéra             |   | 2 |
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |  | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-6164</u> | Ensemble de guitares             |  | 1 |
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I    |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II   |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III  |  | 3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                  |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                 |  | 2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III                |   | 3 |
| <u>MUS-7182</u> | Atelier d'opéra A                |  | 1 |
| <u>MUS-7183</u> | Atelier d'opéra B                |  | 2 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral                     |  | 2 |

|                 |                            |   |   |
|-----------------|----------------------------|---|---|
| <u>MUS-7401</u> | Jazz vocal                 |   | 2 |
| <u>MUS-7402</u> | Orchestre                  |  | 2 |
| <u>MUS-7403</u> | Orchestre à vent           |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre         |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                    |  | 1 |
| <u>MUS-7453</u> | Accompagnement (classique) |  | 1 |
| <u>MUS-7454</u> | Accompagnement (jazz)      |  | 1 |

## SOLISTE

45

Le cours MUS-6170 doit être réussi trois fois avec cumul des crédits acquis.

|                 |                              |   |   |
|-----------------|------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6170</u> | Instrument soliste           |    | 6 |
| <u>MUS-6170</u> | Instrument soliste           |    | 6 |
| <u>MUS-6170</u> | Instrument soliste           |   | 6 |
| <u>MUS-6171</u> | Récital - instrument soliste |  | 6 |

### RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |  | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre               |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                            |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                          |  | 1 |

### RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                |  |   |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  | 3   |   |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  | 3   |   |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz              |  | 3   |   |

**RÈGLE 3 - 8 À 11 CRÉDITS PARMIS:**

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6059</u> | Jeu scénique d'opéra             |   | 2 |
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |    | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-6164</u> | Ensemble de guitares             |    | 1 |
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I    |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II   |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III  |    | 3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                  |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                 |    | 2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III                |   | 3 |
| <u>MUS-7182</u> | Atelier d'opéra A                |    | 1 |
| <u>MUS-7183</u> | Atelier d'opéra B                |  | 2 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral                     |  | 2 |
| <u>MUS-7401</u> | Jazz vocal                       |  | 2 |
| <u>MUS-7402</u> | Orchestre                        |  | 2 |
| <u>MUS-7403</u> | Orchestre à vent                 |  | 2 |
| <u>MUS-7404</u> | Stage Band                       |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre               |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                            |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                          |  | 1 |
| <u>MUS-7453</u> | Accompagnement (classique)       |  | 1 |
| <u>MUS-7454</u> | Accompagnement (jazz)            |  | 1 |

**PROFILS D'ÉTUDES**

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière

› Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

---

Version: 2020-08-19 12:29:10 / 2020-08-17 11:06:38

[Version archivée](#)

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Vous approfondirez vos connaissances dans le domaine de la recherche musicologique et adopterez des méthodes de travail vous permettant d'effectuer des recherches originales et d'appliquer vos compétences dans divers champs de spécialisation. Par votre mémoire, entre autres, vous démontrerez que vous avez acquis la rigueur qui s'impose dans l'application de la démarche de recherche scientifique. Vous pourrez choisir entre deux concentrations: recherche ou recherche-crédation.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Au moment de faire votre demande d'admission, vous devrez indiquer le champ de recherche dans lequel vous souhaitez vous spécialiser et le professeur qui a accepté de vous diriger. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

---

### CONCENTRATIONS

- Musicologie (recherche-crédation)
- Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

### À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - musicologie, d'un diplôme jugé équivalent.

---

### AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour réaliser des activités de recherche ou de recherche-crédation de façon autonome et pour devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, pour faire autorité dans le domaine de la recherche en musique scientifique.

## Professions

Animateur  
Bibliothécaire  
Chroniqueur culturel  
Discothécaire  
Organisateur d'activités culturelles  
Recherchiste  
Réviseur de revues spécialisées  
Secrétaire en rédaction en musique  
Superviseur musical (audiovisuel)  
Enseignant au cégep  
Chercheur indépendant

## Employeurs

Bibliothèques  
Écoles privées  
Institutions privées et publiques  
Médias  
Revue spécialisées et journaux  
Universités, cégeps et conservatoires  
Producteurs audiovisuels

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audio-numérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévanec, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audio-numérique.  
[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévanec](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.  
[Sandria P. Bouliane](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

## Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

François Rioux

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

## Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

---

# Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

**45**

CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
10 crédits

# Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

## CONCENTRATIONS

- Musicologie (recherche-cr ation)
- Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

---

## RESPONSABLE

**Serge Lacasse**

---

**Sophie St evance**

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-cr ation)

418 626-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## Pour information

418 656-2131 poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## Facult  de rattachement

Facult  de musique

---

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RECHERCHE

### Choix du projet de recherche

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la troisième session d'inscription.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

---

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en musique - musicologie, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine musical peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en musique - musicologie.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Veuillez consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

A) du Test de connaissance du français tout public

- épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP)

et

- épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 (TCF-TP/ÉÉ)

ou

B) du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

*Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise selon l'une des modalités suivantes :

- par la réussite au test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70;
- ou par la réussite au Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990;
- ou par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributoires au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

**Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche de recherche ou de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ses études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois rapports d'appréciation;
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI);
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au VEPT ou au TOEIC).

La direction de programme peut demander au candidat qui n'a pas fait ses études en musique à l'Université Laval de fournir des copies des descriptions officielles des cours pertinents à l'admission à ce programme (par exemple, histoire de la musique, musicologie, méthodologie, introduction à la recherche, analyse) et, si possible, des plans de cours.

**Sélection**

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

---

**DATE LIMITE DE DÉPÔT**

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours                    | Titre                                  |  |   | Crédits exigés |
|--------------------------|--|--|---|----------------|
| <b>MUSICOLOGIE</b>       |  |  |   | <b>6</b>       |
| <a href="#">MUS-6095</a> | Fondements de la démarche de recherche |  |  | 3              |
| <a href="#">MUS-7701</a> | Colloquium I                           |  |  | 1              |
| <a href="#">MUS-7702</a> | Colloquium II                          |  |  | 2              |

### RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                          |                                   |  |   |                          |
|--------------------------|-----------------------------------|--|---|--------------------------|
| <a href="#">MUS-6841</a> | Activité de recherche - mémoire 1 |  |  | 9/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-6842</a> | Activité de recherche - mémoire 2 |  |  | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-6843</a> | Activité de recherche - mémoire 3 |  |  | 7/activité temps complet |
| <a href="#">MUS-6844</a> | Activité de recherche - mémoire 4 |  |  | 7/activité temps complet |

### CONCENTRATIONS

| Cours                          | Titre |  |  | Crédits exigés |
|--------------------------------|-------|--|--|----------------|
| <b>MUSICOLOGIE (RECHERCHE)</b> |       |  |  | <b>9</b>       |

## RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-6700</u> | Séminaire de recherche-crédation |  |   | 3 |
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire   |  |   | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                      |  |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                     |  |   | 3 |

## RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme. Les cours doivent être de deuxième cycle (niveau 6000) ou intercycle (niveau 7000) et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

## MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)

9

|                 |                                  |  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-6700</u> | Séminaire de recherche-crédation |  |   | 3 |
| <u>MUS-7101</u> | Projet de recherche-crédation I  |    |    | 3 |
| <u>MUS-7102</u> | Projet de recherche-crédation II |  |  | 3 |

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

## Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

## Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-19 16:04:24 / 2020-08-17 11:06:38  
[Version archivée](#)

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - PÉDAGOGIE INSTRUMENTALE (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Branchée sur la réalité professionnelle de l'instrumentiste pédagogue, cette formation vous offrira les connaissances requises pour mettre en valeur votre personnalité et votre créativité, notamment par le développement de compétences et d'outils pédagogiques efficaces.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés. Vous aurez accès à des ressources documentaires considérables, en particulier la collection de musique de la Bibliothèque, qui est la plus importante du monde francophone.

- **Temps complet ou temps partiel:** choisissez votre rythme de progression dans le programme.

#### Domaines d'expertise

- Pédagogie instrumentale
- Didactique de la musique
- Éducation musicale
- Interprétation

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite faire carrière dans l'enseignement instrumental.

---

## AVENIR

Vous pourrez enseigner le chant ou un instrument de musique dans une école de musique ou en studio privé. Vous pourrez également travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels. Vous pourriez aussi poursuivre vos études au doctorat en musique - éducation musicale, avec une spécialisation en pédagogie instrumentale.

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

#### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

**k** Profil international

**S** Programme unique au Québec

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévançe, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévançe](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.  
[Sandria P. Bouliane](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

Francis Dubé

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

## Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

François Rioux

Piano

Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

Janis Steprans

Cordes.

Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz

Rafael Zaldivar

## Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

Aaron Liu-Rosenbaum

## Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

Jean-Philippe Després

---

# Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

**45**

CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
19 crédits

# Renseignements et directives

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien pédagogue et de se préparer à l'exercice d'un leadership dans l'enseignement de son instrument; démontrer, par le biais d'un projet d'intervention, qu'il peut en être un agent d'évolution. Puis, à l'aide d'un processus de recherche-crédation, approfondir la maîtrise de son instrument et développer sa connaissance des critères d'une interprétation juste pour son répertoire et celui de ses élèves.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

---

## RESPONSABLE

### Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

# Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en musique ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### Audition

Une audition instrumentale est obligatoire.

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en musique.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle (consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#)).

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par :

- la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#)
  - avec un résultat égal ou supérieur à 500 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)
- OU la réussite du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

#### *Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise par :

- la réussite du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70;
- OU la réussite du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990;
- OU la réussite du cours d'anglais [ANL-2020](#) Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributives au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

#### Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le **Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ses études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois **rapports d'appréciation**;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au **Test de français international (TFI)**;
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au **VEPT** ou au **TOEIC**).

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : [documentsadmission.2@mus.ulaval.ca](mailto:documentsadmission.2@mus.ulaval.ca)

#### Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

#### PÉDAGOGIE INSTRUMENTALE

45

Le cours [MUS-6190](#) doit être réussi quatre fois avec cumul des crédits acquis.

|                          |                          |  |   |   |
|--------------------------|--------------------------|--|---|---|
| <a href="#">MUS-6079</a> | Didactique instrumentale |  |  | 3 |
| <a href="#">MUS-6087</a> | Projet d'intervention    |  |  | 6 |

|                 |  |  |   |   |
|-----------------|--|--|---|---|
| <u>MUS-6088</u> | Atelier en pédagogie instrumentale inclusive   |   |   | 1 |
| <u>MUS-6184</u> | Atelier en pédagogie instrumentale I           |  |  | 2 |
| <u>MUS-6185</u> | Atelier en pédagogie instrumentale II          |  |  | 2 |
| <u>MUS-6186</u> | Atelier en pédagogie instrumentale collective  |  |  | 2 |
| <u>MUS-6190</u> | Instrument principal - pédagogie instrumentale |  |  | 4 |
| <u>MUS-6190</u> | Instrument principal - pédagogie instrumentale |  |  | 4 |
| <u>MUS-6190</u> | Instrument principal - pédagogie instrumentale |  |  | 4 |
| <u>MUS-6190</u> | Instrument principal - pédagogie instrumentale |  |  | 4 |

### RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

|                 |   |  |  |   |
|-----------------|---|--|--|---|
| <u>MUS-6092</u> | Didactique de la formation auditive                   |  |  | 3 |
| <u>MUS-6093</u> | Séminaire sur la créativité musicale                  |  |  | 3 |
| <u>MUS-6094</u> | Séminaire sur les pratiques collectives de la musique |  |  | 3 |

### RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

|                 |                                |  |   |   |
|-----------------|--------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire |  |   | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                    |  |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                   |  |   | 3 |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz              |  |   | 3 |

### RÈGLE 3 - 1 À 4 CRÉDITS PARI:

|                 |                                  |  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|--|---|---|
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |  |  | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |  |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |  |   | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre               |  |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                            |  |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                          |  |  | 1 |
| <u>MUS-7453</u> | Accompagnement (classique)       |  |  | 1 |
| <u>MUS-7454</u> | Accompagnement (jazz)            |  |  | 1 |

## RÈGLE 4 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <u>MUS-6059</u> | Jeu scénique d'opéra             |   | 2 |
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |    | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   | 2 |
| <u>MUS-6164</u> | Ensemble de guitares             |    | 1 |
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I    |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II   |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III  |    | 3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                  |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                 |    | 2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III                |   | 3 |
| <u>MUS-7182</u> | Atelier d'opéra A                |    | 1 |
| <u>MUS-7183</u> | Atelier d'opéra B                |  | 2 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral                     |  | 2 |
| <u>MUS-7401</u> | Jazz vocal                       |  | 2 |
| <u>MUS-7402</u> | Orchestre                        |  | 2 |
| <u>MUS-7403</u> | Orchestre à vent                 |  | 2 |
| <u>MUS-7404</u> | Stage Band                       |  | 2 |
| <u>MUS-7450</u> | Musique de chambre               |  | 1 |
| <u>MUS-7451</u> | Combo                            |  | 1 |
| <u>MUS-7452</u> | Atelier                          |  | 1 |

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

**PROFIL INTERNATIONAL**

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Ce programme de maîtrise vise à élargir les bases de votre formation au premier cycle et à vous préparer à la rédaction d'un essai substantiel sur l'éducation musicale sous toutes ses formes. Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Cette maîtrise vous permettra de vous préparer à l'exercice de votre profession, d'éveiller votre esprit critique et d'acquérir des moyens vous permettant d'élaborer et de réaliser un projet pédagogique.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

#### Domaines d'expertise

- Cognition
- Didactique instrumentale
- Éducation musicale
- Eutonie
- Formation auditive
- Interprétation
- Neurosciences
- Philosophie
- Rythmique Jaques-Dalcroze

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

---

## AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

### Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

## Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

---

## Avantages UL

### PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

### Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

### Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

**k** Profil international

---

## ASPECTS FINANCIERS

### Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

### Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

### Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

---

## Recherche dans le domaine

### RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crétion en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crétion en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévançe, en recherche-crétion en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

## CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

### Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.  
[Éric Morin](#)

### Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.  
[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crétion. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.  
[Sophie Stévançe](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.  
[Sandria P. Bouliane](#)

### Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.  
[Francis Dubé](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.  
[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.  
[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.  
[Josée Vaillancourt](#)

### Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)  
François Rioux

Piano  
Francis Dubé, Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.  
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.  
Richard Paré

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).  
Janis Steprans

Cordes.  
Hibiki Kobayashi, Brett Molzan, Ryan Molzan, Jean-Luc Plourde

Piano jazz  
Rafael Zaldivar

### **Technologie**

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.  
Aaron Liu-Rosenbaum

### **Didactique instrumentale**

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.  
Jean-Philippe Després

---

## **Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## **GRADE**

**Maître en musique (M. Mus.)**

**45**  
**CRÉDITS**

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
19 crédits

## **Renseignements et directives**

### **OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

## PROFILS D'ÉTUDES

### Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

---

## RESPONSABLE

**Jonathan Bolduc**

---

### Pour information

418 656-2131 poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

## REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

## TRAVAIL DE RÉDACTION

Les exigences concernant les travaux sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

---

## Conditions d'admission

## SESSIONS D'ADMISSION

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement de la musique ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine musical (interprétation ou didactique instrumentale) peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en enseignement de la musique.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### Conseiller

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un conseiller en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de conseiller doit confirmer son acceptation par écrit.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Veuillez consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

#### A) du [Test de connaissance du français tout public](#)

- épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP)

et

- épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 (TCF-TP/ÉÉ)

ou

#### B) du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

#### *Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise selon l'une des modalités suivantes :

- par la réussite au test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70;
- ou par la réussite au Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990;
- ou par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributoires au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

#### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation ou de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois rapports d'appréciation;
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de conseiller;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI);
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au VEPT ou au TOEIC).

#### **Sélection**

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

**ÉDUCATION MUSICALE**

**45**

|                 |  |   |   |   |
|-----------------|--|---|---|---|
| <u>MUS-6000</u> | Rapport de fin d'études                              |   |   | 6 |
| <u>MUS-6095</u> | Fondements de la démarche de recherche               | Y |  | 3 |
| <u>MUS-6097</u> | Séminaire en éducation musicale I                    | D |  | 1 |
| <u>MUS-6098</u> | Séminaire en éducation musicale II                   | D |  | 1 |
| <u>MUS-7089</u> | Fondements philosophiques de l'éducation musicale    |   |   | 3 |
| <u>MUS-7090</u> | Fondements psychologiques de l'éducation musicale    |   |   | 3 |
| <u>PPG-7024</u> | Méthodologie de la recherche : approche quantitative |   |   | 3 |

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

|                 |                                      |       |   |   |
|-----------------|--------------------------------------|-------|---|---|
| <u>ADS-7013</u> | Recherche qualitative                | Y C D |  | 3 |
| <u>DID-7006</u> | Introduction à l'analyse qualitative |       |   | 3 |

### RÈGLE 2 - 22 CRÉDITS PARI:

|                 |                                  |   |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|---|
| <u>MUS-6059</u> | Jeu scénique d'opéra             |   |   | 2 |
| <u>MUS-6154</u> | Atelier de musique baroque       |   |  | 2 |
| <u>MUS-6155</u> | Atelier de musique contemporaine |   |   | 2 |
| <u>MUS-6158</u> | Ensemble de percussion           |   |   | 2 |
| <u>MUS-6164</u> | Ensemble de guitares             |   |  | 1 |
| <u>MUS-7000</u> | Lectures et travaux dirigés I    |   |   | 1 |
| <u>MUS-7001</u> | Lectures et travaux dirigés II   |   |   | 2 |
| <u>MUS-7002</u> | Lectures et travaux dirigés III  |   |  | 3 |
| <u>MUS-7003</u> | Séminaire en musique populaire   |   |   | 3 |
| <u>MUS-7004</u> | Projet dirigé I                  |   |   | 1 |
| <u>MUS-7005</u> | Projet dirigé II                 |   |  | 2 |
| <u>MUS-7006</u> | Projet dirigé III                |   |   | 3 |
| <u>MUS-7007</u> | Séminaire I                      | Y |  | 3 |
| <u>MUS-7008</u> | Séminaire II                     |   |   | 3 |
| <u>MUS-7011</u> | Séminaire de jazz                |   |   | 3 |
| <u>MUS-7400</u> | Chant choral                     |   |  | 2 |

| Cours                    | Titre                      | Calendrier | Crédits |
|--------------------------|----------------------------|------------|---------|
| <a href="#">MUS-7401</a> | Jazz vocal                 |            | 2       |
| <a href="#">MUS-7402</a> | Orchestre                  |            | 2       |
| <a href="#">MUS-7403</a> | Orchestre à vent           |            | 2       |
| <a href="#">MUS-7404</a> | Stage Band                 |            | 2       |
| <a href="#">MUS-7450</a> | Musique de chambre         |            | 1       |
| <a href="#">MUS-7451</a> | Combo                      |            | 1       |
| <a href="#">MUS-7453</a> | Accompagnement (classique) |            | 1       |
| <a href="#">MUS-7454</a> | Accompagnement (jazz)      |            | 1       |

et parmi tous les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ADS, MEV, PPG, TEN, à l'exception de ceux des séries 800.

## PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

### PROFIL INTERNATIONAL

|                          |   |         |
|--------------------------|---|---------|
| <a href="#">EHE-6MUS</a> | Études - Profil international - Maîtrise en musique | 12 à 18 |
|--------------------------|---|---------|

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

## RESSOURCES

## Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

## Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

---

Version: 2020-08-19 12:29:10 / 2020-08-17 11:06:38  
[Version archivée](#)

# MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Ce programme vise à développer votre autonomie de pensée, votre esprit critique et vos aptitudes à la recherche en vue de réaliser des projets pédagogiques liés à l'éducation musicale sous tous ses aspects: revue et analyse critique de littérature, analyse critique de matériel pédagogique, sondage, production artistique à caractère pédagogique, développement d'un outil pédagogique, dissertation, etc.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

- **Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Au moment de faire votre demande d'admission, vous devrez indiquer le champ de recherche dans lequel vous souhaitez vous spécialiser et le professeur qui a accepté de vous diriger. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- **Temps complet ou temps partiel:** c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

#### Domaines d'expertise

- Didactique instrumentale
- Éducation musicale
- Interprétation

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

---

## AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

### Professions

- Directeur pédagogique
- Enseignant
- Gestionnaire
- Chercheur

### Employeurs

- Organismes éducatifs
- Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)
- Collèges et universités
- Fonction publique
- Organismes artistiques et culturels
- Centres de recherche

---

## Avantages UL

## PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stimulante, expérientielle et multidisciplinaire, la Faculté de musique offre des formations de pointe en interprétation, en composition, en création sonore, en enseignement de la musique, en musicologie, en recherche-crédation et en réalisation audionumérique. Elle se distingue

par son ouverture à la diversité et aux pratiques avant-gardistes. Que vous souhaitiez devenir interprète, compositeur, enseignant, professeur ou chercheur en musique, la Faculté saura répondre à vos aspirations.

Professionnellement engagée dans le milieu musical de la ville de Québec, elle entretient des liens étroits avec ses nombreux acteurs, donnant lieu à des manifestations, tant artistiques que scientifiques, auxquelles participent activement les étudiants.

## Infrastructures

Vous étudierez dans un contexte stimulant et compétitif tout en profitant de nos infrastructures et de nos équipements à la fine pointe de la technologie ainsi que de notre parc d'instruments.

La salle Henri-Gagnon, une salle de concert de 240 places, dispose d'une scène pouvant accueillir un orchestre symphonique et de 4 instruments de concert à demeure: un piano Steinway de New York, un piano Yamaha CFX, un clavecin Rousseau et un positif Providence de 4 jeux.

Le Théâtre de la Cité universitaire, d'une capacité de 620 places, est la plus grande salle de spectacle de l'Université Laval. Elle dispose d'équipements de sonorisation et d'éclairage de pointe.

De nombreux équipements pédagogiques sont également mis à votre disposition, tels des studios de travail insonorisés accessibles 7 jours sur 7, 24 pianos à queue pour l'enseignement, de grandes salles de répétition, un laboratoire d'informatique musicale avec stations MIDI ainsi qu'un studio de musique ancienne qui abrite une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier.

Vous pourrez vous impliquer dans l'un des nombreux ensembles de l'Université: ateliers de musique baroque, d'opéra et de musique contemporaine; ensembles de guitares, de percussion et de jazz vocal; orchestre symphonique et orchestre à vent; chœur; stage band; ensembles professionnels en résidence.

Plusieurs concerts midi sont organisés dans divers pavillons de l'Université. Nos étudiants sont également appelés à se produire à l'extérieur du campus. Des activités musicales sont régulièrement organisées et réalisées en collaboration avec le Fou-Bar, l'Hôtel Clarendon, l'Hôtel Le Concorde, le Palais Montcalm, le Grand Théâtre de Québec, etc.

## Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement ainsi que la direction des travaux de recherche ou de création des étudiants.

Spécialistes de leur domaine, tous concourent par des concerts, des compositions, des écrits théoriques et des conférences internationales au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, un bon nombre de chargés de cours, également actifs dans le milieu professionnel, collaborent à la tâche d'enseignement.

## Mobilité internationale

Enrichissez votre cheminement grâce à nos différents séjours d'études et stages à l'international. Plusieurs destinations sont possibles.

## Activités avec le milieu

Bonifiez votre parcours scolaire grâce à des activités issues de collaborations avec nos ensembles en résidence ou avec les principales institutions culturelles de la région de la Capitale-Nationale, comme les Violons du Roy, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec ou encore l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget et son Festival international.

Vous pourrez également vous impliquer dans divers événements, tels des concerts organisés par les professeurs de la Faculté, des cours de maître, des projets de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec ou les Violons du Roy, des classes d'ensemble, des séminaires ainsi que dans des projets de recherche et de recherche-crédation d'envergure internationale où vos aptitudes et vos compétences seront mises à profit.

## Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté de musique est présente pour vous conseiller tout au long de votre parcours universitaire.

L'Association générale des étudiants et étudiantes en musique de l'Université Laval (AGÉMUL) contribue par son engagement et par son animation au maintien d'une vie sociale stimulante, au sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire et au dynamisme des activités pédagogiques.

Le café étudiant Labyrinthe, foyer de la vie étudiante, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Ce café propose un vaste choix alimentaire allant des collations aux mets à réchauffer.

## Location de locaux de pratique

Réservez facilement un studio de pratique grâce à notre système de gestion des locaux, récupérez la clé et pratiquez! Plus de 50 studios sont disponibles 7 jours sur 7.

---

# ASPECTS FINANCIERS

## Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Vous pourriez aussi être admissibles, grâce à votre projet de recherche ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM-ULaval).

## Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

## Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- [Estimation du budget](#) pour une année d'études
  - [Détail des droits de scolarité](#)
  - [Calculateur](#) de budget
  - [Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)
- 

# Recherche dans le domaine

## RECHERCHE À LA FACULTÉ

Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé et côtoierez des professeurs réputés dans leur domaine. En tant qu'étudiant-chercheur, vous pourrez mener vos activités de recherche au sein d'un centre ou d'un groupe de recherche reconnu:

- [Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM-ULaval)
- [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM)
- [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#)

La Faculté dispose de laboratoires de recherche à la fine pointe de la technologie et financés par de prestigieuses subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI):

- [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC)
- [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI)
- [Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia](#) (LARCEM)
- [Laboratoire Mus-Alpha](#)

De plus, trois professeurs de la Faculté de musique sont titulaires de chaires de recherche du Canada: Sophie Stévance, en recherche-crédation en musique, Jonathan Bolduc, en musique et apprentissages, et Andrea Creech, en musique dans la communauté.

---

# CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

## Composition

Composition. Orchestration. Écriture musicale. Musiques de concert et à l'image. Musiques historisées et récentes.

[Éric Morin](#)

## Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévanca](#)

Musicologie historique et historiographie. Musiques populaires. Chanson québécoise. Études culturelles. Recherche interdisciplinaire.

[Sandria P. Bouliane](#)

## Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

## Interprétation

Guitare (jazz et musique populaire)

[François Rioux](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

## Technologie

Crédation et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

## Didactique instrumentale

Approches innovantes en pédagogie musicale. Créativité. Optimisation de l'apprentissage. Improvisation. Technologies. Guitare classique. Réalisation du potentiel humain.

[Jean-Philippe Després](#)

---

# Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

# GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

**45**  
CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
10 crédits

## Renseignements et directives

### OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

---

### DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

---

### RESPONSABLE

Valerie Peters

---

### Pour information

418 656-2131 poste 7061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

### REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

---

# TRAVAIL DE RECHERCHE

## Choix du projet de recherche

L'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

---

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement de la musique ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine musical (interprétation ou didactique instrumentale) peut être admissible (voir scolarité préparatoire).

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire de premier cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en enseignement de la musique.

De plus, le candidat peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

### Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous aux fiches des professeurs disponibles sur le site de la [Faculté de musique](#).

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle (consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#)).

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par :

- la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#)
  - avec un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)

- OU la réussite du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

### *Connaissance de l'anglais*

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue.

Au moment de son admission, le candidat diplômé d'une université non anglophone doit satisfaire à l'exigence de langue anglaise par :

- la réussite au test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU la réussite au [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU la réussite au cours d'anglais [ANL-2020](#) Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours de langues sont non contributives au programme.

Aucune réponse d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis au moment de la demande d'admission.

Le résultat doit être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard :

- le 15 août pour une admission à la session d'automne;
- le premier décembre pour une admission à la session d'hiver.

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)**

- une lettre de motivation/intentions dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit;
- trois [rapports d'appréciation](#);
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche;
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au [Test de français international \(TFI\)](#);
- pour le candidat non anglophone : document officiel attestant de la maîtrise de l'anglais (résultat au [VEPT](#) ou au [TOEIC](#)).

### **Sélection**

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de rendre la décision d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

# ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

## ÉDUCATION MUSICALE

20

|                 |  |   |   |
|-----------------|--|---|---|
| <u>MUS-6095</u> | Fondements de la démarche de recherche               |    | 3 |
| <u>MUS-6097</u> | Séminaire en éducation musicale I                    |   | 1 |
| <u>MUS-6098</u> | Séminaire en éducation musicale II                   |   | 1 |
| <u>MUS-7089</u> | Fondements philosophiques de l'éducation musicale    |   | 3 |
| <u>MUS-7090</u> | Fondements psychologiques de l'éducation musicale    |   | 3 |
| <u>PPG-7024</u> | Méthodologie de la recherche : approche quantitative |   | 3 |

### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                 |                                      |  |   |
|-----------------|--------------------------------------|--|---|
| <u>ADS-7013</u> | Recherche qualitative                |     | 3 |
| <u>DID-7006</u> | Introduction à l'analyse qualitative |  | 3 |

### RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

## RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

|                 |                                   |   |                          |
|-----------------|-----------------------------------|---|--------------------------|
| <u>MUS-6831</u> | Activité de recherche - mémoire 1 |  | 4                        |
| <u>MUS-6832</u> | Activité de recherche - mémoire 2 |  | 7/activité temps complet |
| <u>MUS-6833</u> | Activité de recherche - mémoire 3 |  | 7/activité temps complet |
| <u>MUS-6834</u> | Activité de recherche - mémoire 4 |  | 7/activité temps complet |

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764  
1 877 606-5566  
[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)  
[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté de musique**  
[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061  
1 877 606-5566, poste 407061  
[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

# MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN PÉDAGOGIE INSTRUMENTALE

## Présentation générale

### Aperçu

#### EN BREF

Branchée sur la réalité professionnelle du musicien pédagogue, cette formation vous offrira les connaissances requises pour mettre en valeur votre personnalité et votre créativité dans le développement de compétences pédagogiques efficaces.

Grâce à son Centre d'excellence en pédagogie musicale et à son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont diplômés de l'Université Laval. En plus de bénéficier de ces expertises, vous aurez accès à des ressources documentaires considérables, en particulier à la collection de musique de la Bibliothèque, la plus importante du monde francophone en Amérique du Nord.

- **Temps partiel:** choisissez votre rythme de progression dans le programme, qui peut s'échelonner sur 2 à 4 sessions.

#### Domaines d'expertise

- Pédagogie instrumentale
- Didactique de la musique
- Éducation musicale

---

## À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite faire carrière en enseignement instrumental.

---

## AVENIR

Vous pourrez enseigner le chant ou la pratique d'un instrument de musique dans une école de musique ou en studio privé. Vous pourrez également travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels. Vous pourriez aussi poursuivre vos études à la maîtrise en musique - pédagogie instrumentale.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

# DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

**9**

CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis  
maximale:  
0 crédits

## Renseignements et directives

### ORIENTATION

Ce microprogramme vise à répondre aux attentes des diplômés en musique qui enseignent leur instrument de musique à des apprenants de tous âges, en leur offrant la possibilité de poursuivre leur formation comme musicien pédagogue, dans un contexte flexible et permettant une conciliation travail-études.

Il leur permet d'expérimenter des approches d'enseignement-apprentissage éprouvées, d'être initiés au développement et à l'adaptation de matériel pédagogique, et d'aiguiser leur capacité autoréflexive, dans le but de répondre aux besoins pédagogiques réels, qui se manifestent dans leur pratique professionnelle.

---

### OBJECTIFS

Les principaux objectifs du microprogramme sont les suivants :

- exercer un leadership dans l'enseignement d'un instrument par l'acquisition de connaissances en pédagogie musicale et par l'échange avec divers intervenants (séminaire, forums d'échange avec des experts) ;
- mettre en oeuvre des approches pédagogiques éprouvées et pertinentes à l'enseignement instrumental individuel et de groupe, tout en adoptant une posture réflexive et critique (ateliers) dans un cadre de formation expérientielle ;
- concevoir de nouveaux outils pédagogiques afin de répondre aux besoins identifiés dans l'enseignement instrumental.

---

### DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps partiel uniquement et il peut être complété en un an (deux sessions).

---

### RESPONSABLE

#### Faculté de rattachement

Faculté de musique

---

### INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant, si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- Maîtrise en musique - pédagogie instrumentale.
- 

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

#### AUTOMNE

---

## ADMISSIBILITÉ

### Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en musique ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un Diplôme d'études spécialisées en musique (DES Musique), délivré par le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est également admissible.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées pourrait également être admissible.

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Exigences linguistiques

#### *Connaissance du français*

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Veuillez consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

A) du [Test de connaissance du français tout public](#)

- épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP)

et

- épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 (TCF-TP/ÉE)

ou

B) du cours [FRN-3003](#) Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent)

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire. Les cours de langues suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Aucune offre d'admission ne sera transmise avant la réception des résultats de ce test. Le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans et le résultat devra être transmis Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le 15 août.

#### *Connaissance de l'anglais*

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Document à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

une lettre d'intention, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots):

les motifs qui l'incitent à vouloir suivre ce programme;

la démarche qu'il souhaite entreprendre concernant le développement d'outils pédagogiques;

les objectifs professionnels ou pédagogiques qu'il poursuit.

### Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

---

## Structure du programme

### ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

#### PÉDAGOGIE INSTRUMENTALE

9

|                          |  |  |   |   |
|--------------------------|--|--|---|---|
| <a href="#">MUS-6079</a> | Didactique instrumentale                     |  |  | 3 |
| <a href="#">MUS-6088</a> | Atelier en pédagogie instrumentale inclusive |  |  | 1 |
| <a href="#">MUS-6184</a> | Atelier en pédagogie instrumentale I         |  |  | 2 |

#### RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

|                          |                                     |  |  |   |
|--------------------------|-------------------------------------|--|--|---|
| <a href="#">MUS-6092</a> | Didactique de la formation auditive |  |  | 3 |
|--------------------------|-------------------------------------|--|--|---|



# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### Simulation et rapport de cheminement

[monPortail](#) vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

### Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

[Heures d'ouverture](#)

### Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

[www.mus.ulaval.ca](http://www.mus.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 407061

1 877 606-5566, poste 407061

[etudes.superieures@mus.ulaval.ca](mailto:etudes.superieures@mus.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)